

Avis et recommandations du **Comité citoyen** du Parc national de la Vallée de la Semois



Cahier n°2 :

Regards citoyens sur l'avenir du Parc national

Biodiversité, climat, écotourisme et participation citoyenne

**AVIS CITOYEN PRESENTE AU COMITE EXECUTIF ET A L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU
PARC NATIONAL DE LA VALLEE DE LA SEMOIS LE 18 MAI 2026**

Table des matières

1	LE COMITE CITOYEN DANS LA GOUVERNANCE DU PNVS.....	3
2	LES ENGAGEMENTS RESPECTIFS	4
3	LA METHODE DE TRAVAIL DU COMITE CITOYEN : UN PROCESSUS D'ENQUETE ET DE DELIBERATIONS	5
3.1	LE COLLECTIF D'ACCOMPAGNEMENT	5
3.2	COMPOSITION DU COMITÉ CITOYEN.....	7
3.3	DÉROULEMENT DES ATELIERS	8
4	LES PROPOSITIONS CITOYENNES	14
4.1	AXE 1 : PRÉSERVATION, RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET CLIMAT.....	16
	<i>Information du public sur le loup et la fréquentation des espaces naturels en sa présence</i>	<i>16</i>
	<i>Accompagnement des éleveurs</i>	<i>18</i>
	<i>Le loup régulateur de la forêt</i>	<i>21</i>
	<i>Le rôle du PNVS face à la diminution d'effectifs du DNF sur le terrain</i>	<i>23</i>
	<i>Le rôle des citoyens face aux feux de forêt.....</i>	<i>26</i>
	<i>Améliorer la coordination et la lisibilité des dispositifs de gestion de crise à l'échelle du territoire du Parc.....</i>	<i>28</i>
	<i>Mieux anticiper et gérer les risques d'inondation et de ruissellement grâce à une meilleure connaissance du territoire.....</i>	<i>30</i>
4.2	AXE 2 : ÉCOTOURISME ET INNOVATION DURABLE	32
	<i>Notes de positionnement du Comité citoyen concernant l'axe 2.....</i>	<i>32</i>
	<i>Synthèse des idées de produits touristiques.....</i>	<i>33</i>
4.3	AXE 3 : GOUVERNANCE, PARTICIPATION ET ANCRAGE LOCAL	35
	<i>Scénario 1 : Comité citoyen.....</i>	<i>35</i>
	<i>Scénario 2 : Comité de suivi.....</i>	<i>37</i>
5	QUI SOMMES-NOUS ET QUELLES SONT NOS MOTIVATIONS ?	39
6	QUI SONT LES EXPERTS, POURQUOI SE SENTENT-ILS CONCERNES ?	42
7	ANNEXES	44
7.1	ANNEXE 1 : LA LETTRE DE MANDAT	44
7.2	ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DES ENJEUX ET PROBLÈMES ÉVOQUÉS PAR LES EXPERTS	46
7.3	ANNEXE 3 : PRIORISATION DES PROBLÈMES PAR LES CITOYENS.....	51
7.4	ANNEXE 4 : PROPOSITION ÉCARTÉE AU SUJET DE LA QUALITÉ DE L'EAU	52
7.5	ANNEXE 5 : BRAINSTORMING PRODUITS TOURISTIQUES.....	54

Table des abréviations

CE	Comité exécutif
DEMNA	Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole
DNF	Département de la Nature et des Forêts
FE	Fabrique écocitoyenne
OA	Organe d'administration (nouvelle appellation du Conseil d'administration)
PNVS	Parc national de la Vallée de la Semois
SEED	Socio-Écologie, Enquête et Délibération
SPW	Service Public de Wallonie

1 Le Comité citoyen dans la gouvernance du PNVS

Partie rédigée par Sophie Lebrun

Dès sa création, le Parc national de la Vallée de la Semois (PNVS) a inscrit la participation citoyenne au cœur de son projet. Conçu comme un espace d'innovation territoriale et de dialogue entre acteurs, le Parc national a souhaité associer les citoyens des huit communes à la gouvernance de ce bien commun. C'est dans ce cadre qu'a émergé l'idée de créer un Comité citoyen, inscrit dans les statuts de la Fondation du Parc national en tant qu'instance consultative officielle, au même titre que le Comité scientifique.

Le Comité citoyen a pour vocation de renforcer le lien entre la population et les institutions qui pilotent le Parc, en offrant un espace où les citoyens peuvent débattre, formuler des recommandations et contribuer à la réflexion sur des enjeux concrets du territoire.

Un premier cycle de délibérations, organisé en 2025, a permis de concrétiser cette ambition. Vingt-quatre citoyens et citoyennes, tirés au sort dans les huit communes du territoire, ont été réunis pour travailler sur la coexistence entre les activités de loisirs et la préservation de la nature. Accompagnés par la Fabrique écocitoyenne et le Parc national, ils ont formulé une série de recommandations à l'issue de quatre ateliers, contribuant ainsi à nourrir la réflexion des instances du Parc.

Dans une logique de continuité, un second cycle a été lancé en janvier 2026. Celui-ci s'inscrit dans le prolongement du premier, tout en s'enrichissant des enseignements tirés de cette première expérience. Il a réuni 22 nouveaux participants, ainsi que 4 citoyens issus du premier cycle, afin de maintenir une mémoire du processus et de favoriser la transmission au sein du groupe.

Dans ce cadre, une lettre de mandat officielle a été adressée aux membres du Comité citoyen par le Comité exécutif du Parc national (voir annexe 1). Le mandat consistait à formuler des propositions en lien avec les trois axes du Plan opérationnel 2027-2030 :

- La **préservation et la restauration écologique**, notamment à travers des enjeux tels que la gestion des risques (incendies, inondations) et l'arrivée du loup ;
- Le **développement d'un écotourisme durable**, avec un focus sur les infrastructures touristiques ;
- La **gouvernance, la participation citoyenne et l'ancrage local**, en particulier sous l'angle de l'attractivité des projets liés à la biodiversité.

A travers ces thématiques, les citoyens ont été invités à se positionner sur des questions concrètes :

- Quels défis (problèmes, opportunités...) pose **l'arrivée du loup** et quelles actions le PNVS pourrait-il mettre en place pour accompagner le territoire et ses habitants face à ces défis ?
- Quels collectifs (rôle du PNVS et des citoyens, ...) faut-il mettre en place pour améliorer la **gestion de l'accessibilité** à la forêt et à la Semois en situation de **phénomènes climatiques extrêmes** (sécheresses, inondations) ? Avant, pendant et après les crises.
- Comment assurer la **continuité de la participation citoyenne** au sein du PNVS, partant de l'expérience actuelle de Comité citoyen participant à la gouvernance du Parc ? Quels

sont les différentes options qui garantissent qualité et efficacité de la participation citoyenne ?

Ce second cycle a ainsi permis aux citoyens, avec l'appui du collectif d'accompagnement, d'approfondir des enjeux stratégiques pour le territoire et de formuler des propositions concrètes, en lien direct avec les orientations futures du Parc national.

Au terme de ces deux cycles, le Comité citoyen s'affirme comme une composante importante de la gouvernance participative du PNVS. Il contribue à enrichir les réflexions du Parc par des regards citoyens ancrés dans le territoire et ouvre des perspectives pour la poursuite et l'évolution du dispositif, notamment à la lumière des recommandations formulées dans le présent rapport en matière de préservation de la nature et de gouvernance.



2 Les engagements respectifs

Les citoyennes et citoyens tirés au sort qui ont accepté de participer se sont engagés vis-à-vis du PNVS et de la FE à participer aux quatre ateliers, à rédiger et présenter des propositions, et à choisir un ou plusieurs porte-paroles.

La Fabrique écocitoyenne s'est engagée, auprès des citoyens et du Parc national, à recruter les membres du Comité citoyen par tirage au sort, et à accompagner deux cycles de délibérations en 2025-2026. Les ateliers citoyens sont co-construits avec le PNVS et les citoyens, en veillant à instaurer les conditions nécessaires à une délibération citoyenne de qualité : un climat de confiance, un accès à une expertise ouverte, un accompagnement adapté et un soutien aux propositions formulées.

La direction du PNVS s'est engagée, vis-à-vis des citoyens, à soutenir l'organisation du tirage au sort au niveau communal, à garantir la présence continue d'un agent du PNVS – en l'occurrence la responsable de la fiche "Comité citoyen" – tout au long du cycle, à transmettre les propositions et avis émis par le Comité citoyen aux instances de décision du PNVS, à en assurer le suivi ainsi qu'un retour transparent auprès des citoyens. Elle s'est également engagée à accueillir un représentant du Comité citoyen dans l'OA du PNVS. Ces engagements sont repris dans la lettre de mandat distribuée aux citoyens en atelier 1 (voir annexe 1).



3 La méthode de travail du Comité citoyen : un processus d'enquête et de délibérations

Partie rédigée par la Fabrique écocitoyenne

3.1 Le collectif d'accompagnement

Le PNVS est accompagné dans la mise en place de son Comité citoyen par la « Fabrique écocitoyenne » (FE), laboratoire de délibération rattaché à l'équipe de recherche SEED¹ de l'Université de Liège, campus d'Arlon (Département des sciences et gestion de l'environnement). Un collectif d'accompagnement, composé de quatre chercheurs et praticiens de la Fabrique écocitoyenne (Pierre Stassart, Fabien Ledecq, Marie Bertholet et Camille Lacombe) ainsi que de Sophie Lebrun, chargée de mission au PNVS, a co-construit et accompagné le deuxième cycle de délibérations du Comité citoyen.

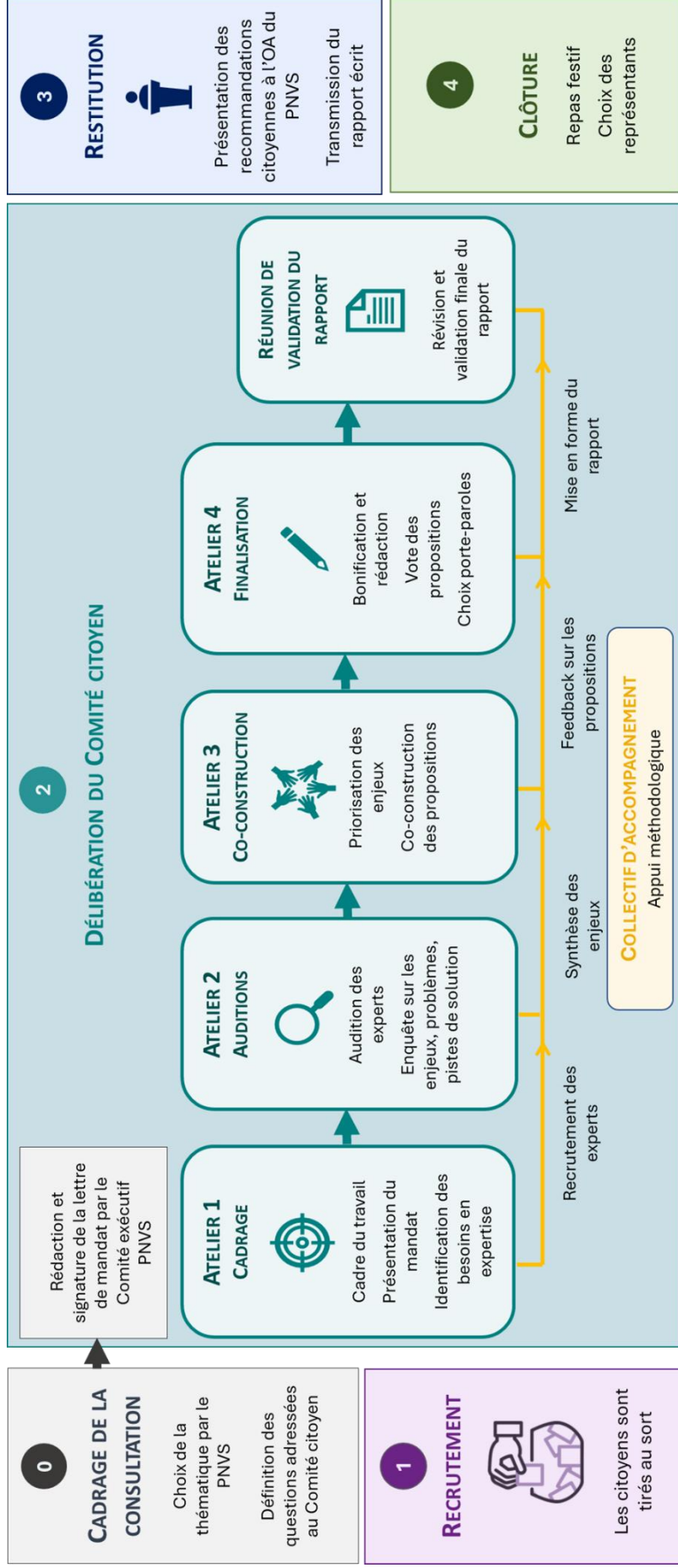
Le Comité citoyen s'est réuni lors de **quatre ateliers** organisés dans différentes salles de la commune d'Herbeumont. Ces ateliers étaient animés par le collectif d'accompagnement présenté ci-dessus. Leur format et leur animation ont été conçus pour favoriser, au moyen d'outils d'intelligence collective, le respect mutuel, l'inclusivité, les apprentissages ainsi que l'élaboration collective d'un avis. L'objectif était également de permettre à chacun, quelles que soient ses compétences ou ses connaissances, de trouver sa place au sein du groupe.

Le rôle du collectif d'accompagnement a été déterminant à plusieurs niveaux. Il a d'abord consisté à instaurer et à faire vivre un « cadre de sécurité », propice à la prise de parole et à l'écoute mutuelle. D'un atelier à l'autre, le collectif a également assuré un travail de synthèse afin de garantir la continuité du processus. Il a par ailleurs mobilisé, en l'espace de trois semaines, une dizaine d'experts extérieurs sur base des demandes des citoyens. Son action a aussi contribué à faire émerger une dynamique collective entre des participants réunis initialement par le hasard du tirage au sort. Enfin, le collectif a accompagné la co-rédaction de l'avis final, en veillant à permettre l'expression éventuelle de positions minoritaires, puis sa présentation aux autorités du PNVS.

L'ensemble du processus délibératif est représenté par le schéma en page suivante.

¹ Socio-écologie, enquête et délibération

Les étapes d'un cycle de délibération citoyenne



3.2 Composition du Comité citoyen

Pour ce second cycle, le Comité citoyen du PNVS était composé de 22 citoyens tirés au sort dans les huit communes couvertes par le Parc national, ainsi que de 4 citoyens ayant déjà participé au premier cycle et s'étant portés volontaires pour renouveler leur engagement.

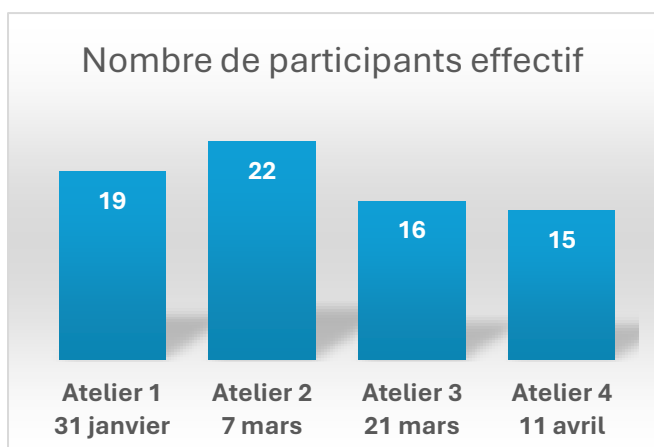
Le tirage au sort a été effectué par la Fabrique écocitoyenne, en collaboration avec les administrations communales et le Parc national. Au total, 1 614 invitations ont été envoyées par courrier postal par les administrations communales. Parmi celles-ci, 29 personnes ont répondu favorablement et ont manifesté leur souhait de participer. Ce taux de réponse de 1,8% est inférieur à celui du premier cycle (4%). Trois hypothèses peuvent expliquer ce taux plus faible : une diffusion d'information préalable insuffisante, la période des fêtes de fin d'année, ainsi que l'absence de recrutement à Chiny.

Une sélection a ensuite été effectuée parmi ces répondants afin d'équilibrer au mieux trois critères sociodémographiques : le genre, la tranche d'âge et la commune de résidence. La composition socio-démographique finale du Comité citoyen est présentée dans le tableau ci-dessous.

CRITERE	CATEGORIE	NOMBRE DE PARTICIPANTS	POURCENTAGE
Genre	Femme	13	50%
	Homme	13	50%
Tranche d'âge	18-30 ans	3	12%
	31-50 ans	10	38%
	51-85 ans	13	50%
Commune	Bouillon	3	12%
	Florenville	5	19%
	Bertrix	6	23%
	Chiny	0	0%
	Vresse	3	12%
	Tintigny	3	12%
	Herbeumont	1	4%
	Paliseul	5	19%

Si la parité hommes-femmes a été atteinte, le recrutement de participants âgés de 18 à 30 ans s'est avéré plus difficile. On observe également l'absence de participants issus de la commune de Chiny. Ces déséquilibres s'expliquent notamment par le faible nombre de répondants, qui limite mécaniquement les possibilités d'atteindre un équilibre optimal des critères sociodémographiques.

Enfin, bien que 26 participants aient confirmé leur inscription à l'issue du processus de recrutement, tous n'ont pas pris part à l'ensemble des ateliers, en raison de différentes circonstances (maladie, imprévus, abandon, etc.). Le nombre effectif de participants à chaque atelier est présenté ci-dessous.



3.3 Déroulement des ateliers

Traitement différencié des trois axes de travail

Dans ce deuxième cycle, le Comité citoyen avait pour mission d'élaborer des recommandations autour de trois grands axes de travail, dont le premier était décliné en deux thématiques. Ces trois axes ont été travaillés de différentes manières au fil des 4 ateliers.

Les axes 1 et 3 ont fait l'objet d'un processus combinant une phase d'enquête (auditions d'experts) et des temps de délibération, avant la formulation des recommandations citoyennes. En revanche, les contraintes de temps n'ont pas permis de déployer une démarche similaire pour l'axe 2, pour lequel les attentes du PNVS étaient par ailleurs différentes (production d'« idées » plutôt que de recommandations formalisées). Cet axe a donc été traité lors du premier atelier, puis réévalué en atelier 4, au cours duquel les participants ont choisi de le mettre de côté afin de préserver la qualité du travail mené sur les autres axes. Le détail de leurs justifications est présenté en section 3.2.

Axe	Sujet traité	Travaillé en ...
AXE 1 Préservation, restauration écologique et climat	L'arrivée du loup La gestion de l'accessibilité pour faire face au risque d'incendie et d'inondation dans le cadre du changement climatique	Atelier 1, 2, 3, 4
AXE 2 Ecotourisme et innovation durable	Les produits touristiques pour améliorer le maillage expérientiel du touriste	Atelier 1
AXE 3 Gouvernance, participation et ancrage local	La continuité de la participation citoyenne au sein du PNVS	Atelier 3, 4

Atelier 1

Samedi 31 janvier 2026, 9h-13h, Herbeumont



Le premier atelier a permis aux participants de faire connaissance et de se familiariser avec le fonctionnement du Comité citoyen. Les co-directeurs du PNVS, Hélène Poncin et Nicolas Ancion, y ont présenté le Parc national ainsi que le mandat confié au Comité citoyen (voir « lettre de mandat », annexe 1).

Un cadre de sécurité a été posé dès le départ. Les huit balises définies mettaient l'accent sur deux dimensions essentielles de la délibération : le respect de la diversité des points de vue et la nécessité d'opérer collectivement des choix. Elles reconnaissaient également explicitement au collectif d'accompagnement un rôle de facilitation, notamment dans la gestion de l'espace, du temps et des imprévus. Ce cadre a ensuite été discuté puis validé par l'ensemble des participants : citoyens, membres du collectif d'accompagnement, experts et intervenants extérieurs.

Le Comité citoyen a ensuite commencé son travail en entamant l'exploration des deux thématiques de l'axe 1, avec un double objectif : d'une part, partager leurs premières impressions sur les sujets abordés et faire émerger leurs questionnements ; d'autre part, identifier les profils d'experts qu'ils souhaitaient auditionner lors de l'atelier suivant afin d'approfondir leur compréhension de ces sujets.

Sur cette base, la Fabrique écocitoyenne a sollicité différents types d'experts (scientifiques, représentants de services publics, acteurs socio-économiques et chargés de mission du PNVS), qui ont ensuite été auditionnés par les citoyens lors du deuxième atelier.

L'atelier 1 s'est terminé par une phase d'idéation individuelle autour de l'axe 2 « Infrastructures touristiques ». Les propositions n'ont pas fait l'objet d'une co-construction ni d'une délibération collective approfondie, mais ont été discutées à travers un temps d'échange permettant une première priorisation.

Atelier 2

Samedi 7 mars 2026, 9h-13h, Martilly.



Lors de ce deuxième atelier, les citoyens ont été répartis en deux groupes, chacun chargé d'approfondir une thématique distincte de l'axe 1 : le retour du loup et la gestion des risques liés aux phénomènes climatiques extrêmes.

Ils ont eu l'occasion d'écouter, d'interroger et d'échanger avec onze experts et acteurs concernés, au cours d'interventions en plénière et de tables de discussion. Le tableau ci-dessous présente la liste des experts présents lors de cet atelier, leur fonction et leur appartenance.

Tableau récapitulatif des interventions d'experts	
(Type d'expertise : S : scientifique, SP : service public, SE : acteurs socio-économiques)	
Plénières	
Plénière 1 Thème : Changement climatique	Sébastien Doutreloup (S) - ULG Géographie Scientifique, Climatologue
Plénière 2 Thème : Gestion des risques (Rôle du parc et des citoyens notamment)	Kevin Thibaut (S) - ULG Sciences et Gestion Environnement, chercheur risques
Plénière 3 Thème : Retour du Loup	Guy Louppe (SP) SPW - DNF Cantonement de Florenville, Agent de triage Rossignol
4 Tables (2 tours)	
Table 1 : Retour du loup Thème : Coexistence chasse & nature	Daniel Roset (SE) - Chasseur, trésorier du conseil cynégétique de la Semois Hans Westerling (ASSO) - Natagora, GT Loup, photographe
Table 2 : Retour du loup Thème : Anticipation et impacts sur l'élevage, les habitants, les touristes	Henk Vanderheyde (SE) - Eleveur (Arlon) moutons roux ardennais en forêt d'Anlier Cécile Lesire (SP) - Ecologue - Chargée de projet grand carnassier
Table 3 : Gestion des risques liés aux extrêmes climatiques Thème : Forêts - sécheresse et risques d'incendies, conséquences pour la gestion des accès	Benjamin De Potter (SP) SPW - DNF, chef de cantonement Neufchâteau Romain Candaele (SP) - PNVS - chargé de mission forêt climat, bioingénieur, chercheur
Table 4 : Gestion des risques liés aux extrêmes climatiques Thème : Semois - inondations et conséquences pour la gestion des accès	Caroline Godfrin (SP) - Première Echevine Florenville, environnement Yannick Collignon – Coordinateur contrat rivière Semois, biologiste et gestion environnement

À l'aide d'un « canevas de collecte d'informations » proposé par le collectif d'accompagnement, les citoyens étaient invités à identifier et à conserver les informations essentielles à la compréhension des sujets, afin de constituer une base solide pour l'élaboration de recommandations argumentées.

Atelier 3

Samedi 21 mars 2026, 9h-16h, Martilly.



Le troisième atelier débutait par une synthèse des enjeux et problématiques ayant émergé de l'audition des experts, proposée par les facilitateurs (cette synthèse est reprise en annexe 2) puis complétée par les citoyens.

Répartis en sous-groupes thématiques, les participants ont ensuite identifié et sélectionné les problèmes prioritaires sur lesquels ils souhaitent formuler des recommandations à destination du Parc national (le résultat de cette priorisation est consultable en annexe 3).

Dans un second temps, les citoyens ont partagé leurs premières pistes d'actions dans une phase de travail créative, favorisant la divergence des idées. Cette étape a ensuite laissé place à une phase de convergence : à l'aide d'une fiche « proposition citoyenne », les participants ont approfondi et structuré les actions jugées les plus pertinentes à recommander au Parc national. Enfin, chaque groupe a présenté sa proposition à l'ensemble du Comité citoyen et un premier vote a eu lieu. Plusieurs suggestions ont été émises pour améliorer cette première version des propositions ; elles ont été prises en compte lors du dernier atelier.

Ce troisième atelier, de durée plus longue, a également permis d'amorcer le travail sur l'axe 3 « gouvernance », avec l'audition de deux experts en matière de participation et délibération citoyenne : Min Reuchamps, professeur de Sciences politiques à l'Université catholique de Louvain et Clémentine Schelings, chercheuse en participation citoyenne et conception urbaine à l'Université de Liège.

LOUP

Quels défis (problèmes, opportunités, ...) l'arrivée du loup pose-t-elle, et quelles actions le PNVS pourrait-il mettre en place pour accompagner le territoire et ses habitants face à ces défis ?

POINTS
⊕

Risque de TENSIONS ENTRE
USAGERS DU TERRITOIRE
ex: chasseurs, éleveurs, cueilleurs
médicaments, ...

Analyse
à l'échelle
du territoire
ou à la limite
du territoire

REUNION
DES
ACTEURS
(comité)

Information sur
les 4 angles
- Travail de terrain
l'été

CHANGEMENT
ADAPTATION
QUOTAS
CHASSE

RENVOI LES
REGLES SUR
LES QUOTAS

RISQUES DE CONFLITS
ET CHIENS DE PROTECTION
(et leur chien)

OBJECTIVER
LES TERRITOIRES
FINES DES
LOUPS
PERSONNES
RESSOURCE

IMPACTS DE LA
PROTECTION DES TROUPEAUX
SUR LES ELEVEURS
- charge de travail
- coût
- compétences
- stress - calme

GRUPE DE
BENEFICIAIRE
ACCOMPAGNANT
A MOINS

AIDES
"MATERIELES"
Travaux de terrain
dans un territoire
pour aider à la
gestion

FORMATION
LONG TERME
SUR
LES CRISES
DE DEFENSE
A L'ETAT D'ALERTE

Coordination
entre chasseurs
et cueilleurs
autour

ARRETERMENT
DE
ZONES CITES
↓
OVINS

SOURCES
REVENUS
CEUX QUI ONT
LAINE ECONOMIQUE

IMPACTS DE LA PROTECTION
DES TROUPEAUX SUR
LES ELEVEURS
- CHARGE DE TRAVAIL
- COÛT
- INCOMPÉTENCES
- STRESS

Commentaires
sur les
démarches de
montée pour la
chasse et
protection
individuelle

DEMANDE D'AIDE
À L'ETAT OU À LA
COMMISSION ??

COORDINATION ENTRE
TOUS LES ELEVEURS
ACTIONS COMMUNES
FINANÇÉES PAR ?

Bénévoles pour
aider les
éleveurs à
l'entretien des
chênes

PROTECTION
ECONOMIQUE

PRESSIION DU LOUP
SUR CERTAINES
ESPECES (ex: Mouflon)

Information
sur les
démarches
de gestion
du territoire

MÉCONNAISSANCE ET
CRAINTES DU PUBLIC
ENVERS LE LOUP

LOUP
↑
NOUVEAU
CISIA

PROTECTION ZONE
DE NOUVEAU
DE ZONE, ...

QUOTAS
CHASSE

Répertoire
des lieux
spécifiques
des animaux
et les données
partenaires

Information
sur le cas
du loup
↓
PASCAL
Sensibilisation
↓
PASCAL

PAS JUSTE
RISQUES
MAIS AUSSI LES
POINIS POSITIFS

PANCAUS
AVEC GUIDE
SUR LES RACES
DU LOUP

Fête
du
Loup

METTRE DES
ESPECES sous
PROTECTION
RESERVE

Atelier 4

Samedi 11 avril 2026, 9h-13h, Herbeumont.



Lors du quatrième et dernier atelier, les citoyens ont travaillé en groupes afin d'améliorer leurs propositions, en s'appuyant sur les feedbacks de la Fabrique écocitoyenne et du Parc national. Ces retours visaient à renforcer la robustesse des propositions en les challengeant de manière constructive, sans les juger, afin d'en améliorer la justification, la cohérence et la prise en compte des actions déjà menées par le PNVS.

Les participants ont également élaboré de nouvelles propositions sur des problématiques qu'ils estimaient prioritaires et qui n'avaient pas encore été traitées.

En fin d'atelier, ils ont entamé la rédaction de leurs propositions sur ordinateur. La session s'est clôturée par une plénière au cours de laquelle les propositions des groupes ont été soumises au vote : les participants pouvaient les approuver, y ajouter une suggestion ou les rejeter en motivant leur choix. À l'issue de ce processus, une seule proposition a été rejetée (voir annexe 4), au sujet de la qualité de l'eau.

Enfin, quatre citoyens se sont portés volontaires pour présenter les recommandations collectives du Comité citoyen devant l'Organe d'administration et le Comité exécutif du PNVS (directeurs), le 18 mai 2026.

Soirée de révision et de validation du rapport

La partie 3 de ce rapport, intitulée « Les propositions citoyennes », a été rédigée par les membres du Comité citoyen avec le soutien de son collectif d'accompagnement.

À l'issue de l'atelier 4, les facilitateurs ont retravaillé les formulations des propositions dont ils avaient accompagné l'élaboration, afin d'en améliorer la lisibilité et la fluidité, sans en modifier le contenu.

Une réunion de finalisation de la rédaction du rapport a ensuite été organisée le mercredi 15 avril en soirée (18h-20h30), à Paliseul. Sept citoyens s'y sont portés volontaires afin de relire ensemble, valider et affiner les reformulations proposées par les facilitateurs, tout en veillant à ce que le contenu reste fidèle à leurs propositions initiales.

4 Les propositions citoyennes

Partie rédigée par les citoyens, avec l'appui du collectif d'accompagnement

Cette partie présente les propositions citoyennes pour les 3 axes du Plan opérationnel 2027-2030 du Parc national, qui se répartissent comme suit :

AXE 1 : PRÉSERVATION, RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET CLIMAT

Thématique : L'arrivée d'un grand prédateur carnassier tel que le loup

Question posée aux citoyens

Quels défis (problèmes, opportunités, ...) l'arrivée du loup pose-t-elle, et quelles actions le PNVS pourrait-il mettre en place pour accompagner le territoire et ses habitants face à ces défis ?

Propositions citoyennes

- Information du public sur le loup et la fréquentation des espaces naturels en sa présence
- Accompagnement des éleveurs
- Le loup régulateur de la forêt

Thématique : La gestion de l'accessibilité (services de secours et usagers) pour faire face aux risques d'incendie et d'inondation dans le cadre du changement climatique

Question posée aux citoyens

Quels collectifs (rôle du PNVS, des citoyens, etc.) faut-il mettre en place pour améliorer la gestion de **l'accessibilité** à la forêt et à la Semois en situation de **phénomènes climatiques extrêmes** (sécheresses, inondations), avant, pendant et après les crises ?

Propositions citoyennes

- Le rôle du PNVS face aux impacts liés à la diminution d'effectifs du DNF sur le terrain
- Le rôle des citoyens face aux feux de forêt
- Améliorer la coordination et la lisibilité des dispositifs de gestion de crise à l'échelle du territoire du Parc
- Mieux anticiper et gérer les risques d'inondation et de ruissellement grâce à une meilleure connaissance du territoire.

AXE 2 : ÉCOTOURISME ET INNOVATION DURABLE

Thématique : Les infrastructures touristiques à développer

Question posée aux citoyens

Quelles sont les propositions et idées du Comité citoyen pour de nouveaux produits touristiques visant à améliorer le maillage expérientiel du touriste ?

Propositions citoyennes

- Idées ressorties d'un brainstorming
- Justification du choix des citoyens de ne pas approfondir cette thématique

AXE 3 : GOUVERNANCE, PARTICIPATION ET ANCRAGE LOCAL

Thématique : La continuité de la participation citoyenne au sein du Parc national

Question posée aux citoyens

Comment assurer la **continuité de la participation citoyenne** au sein du PNVS, partant de l'expérience actuelle de Comité citoyen participant à la gouvernance du Parc ?

Quels sont les différentes options qui garantissent **qualité et efficacité** de la participation citoyenne ?

Propositions citoyennes

- Scénario 1 : Assemblée citoyenne délibérative tirée au sort
- Scénario 2 : Comité citoyen de suivi des actions du PNVS

Les pages suivantes reprennent le détail des recommandations citoyennes pour chaque axe et thématique.

4.1 Axe 1 : Préservation, restauration écologique et climat

L'arrivée d'un grand prédateur carnassier tel que le loup

Information du public sur le loup et la fréquentation des espaces naturels en sa présence

Problématique ciblée

La proposition répond à un problème de méconnaissance du loup, de son mode de vie et de ses comportements, par le grand public. Les citoyens, de manière générale, disposent de peu d'informations sur l'espèce et sur les impacts concrets de sa présence sur le territoire, ce qui peut alimenter des craintes.

Effets recherchés

L'objectif de cette proposition est **d'informer le public** afin de répondre aux questions et de **réduire les craintes** liées au loup, en apportant des connaissances permettant de relativiser les préjugés et d'identifier les **comportements à adopter** lorsqu'on fréquente un espace naturel où le loup est potentiellement présent.

Description de la proposition

La proposition prévoit la mise en place d'actions d'information et de sensibilisation par le PNVS, en collaboration avec différents acteurs.

Cela inclut l'installation de **panneaux didactiques** aux principales entrées de promenade, portant sur le mode de vie du loup, son rôle pour la biodiversité, la reconnaissance des traces de passage, les probabilités de le rencontrer, et les comportements à adopter par les promeneurs. Le PNVS aurait pour mission d'harmoniser le contenu des panneaux et d'identifier les endroits où les placer.

Le Comité citoyen propose également au PNVS de développer des supports d'information en collaboration avec les **offices du tourisme**, tels que des **brochures** adaptées aux adultes et aux enfants, ainsi que des **films explicatifs**, déclinés sous forme de dessins animés pour les enfants. Ces supports seraient également mis à disposition dans les "portes d'entrées thématiques" du PNVS.

L'organisation d'une « **fête du loup** » est suggérée dans les communes concernées, avec l'implication d'acteurs locaux (comités de village, comités de jeunes). Cette fête du loup combinerait des **activités festives** (parades, déguisements, jeux, théâtre) et des **actions d'information**, notamment via la présence du PNVS (qui pourrait tenir un stand par exemple). Les spectacles ou pièces de théâtre seraient aussi des moyens de transmettre de l'information sur le loup.

Un volet éducatif est proposé, en **lien avec les écoles**, impliquant les enseignants, le PNVS et d'autres intervenants (par exemple gardes forestiers, naturalistes ou autres personnes ressources), à travers des activités ludiques, des documentaires ou des visites de parcs animaliers.

Enfin, le Comité citoyen recommande au PNVS de **s'inspirer** d'actions menées dans **d'autres territoires** (Allemagne, Pologne, Alpes) et de les adapter au contexte local et à notre législation.

Acteurs impliqués

Les acteurs identifiés sont le PNVS, les communes (notamment pour le financement et la diffusion de supports), les offices du tourisme, le DEMNA, le Réseau Loup, ainsi que des acteurs locaux (comités de village, comités de jeunes), des écoles et éventuellement des sponsors ou événements locaux (ex : Foire agricole de Libramont).

Effets négatifs potentiels et points d'attention

Un risque identifié est celui d'attirer des personnes vers les zones de présence du loup, ce qui pourrait le déranger. À l'inverse, certaines personnes pourraient être dissuadées de fréquenter les forêts, par crainte du loup.

Valeurs et principes

À travers cette proposition, le Comité citoyen défend le respect du loup et de son milieu de vie, ainsi que la volonté de rendre plus familière au public la fréquentation des espaces naturels où il est présent.

Questionnements et incertitudes

Des questions subsistent quant au financement de l'installation et de l'entretien des panneaux didactiques, ainsi qu'aux moyens d'assurer une diffusion continue de l'information dans le temps.

Résultat du vote

Sur 11 citoyens présents au moment du vote :

- 9 ont approuvé la proposition
- 2 ont approuvé la proposition en y ajoutant des suggestions
- Aucun n'a rejeté la proposition.

Accompagnement des éleveurs

Problématique ciblée

Cette proposition part du constat d'un manque de connaissances des éleveurs concernant le loup et les solutions pouvant être mises en place pour protéger leurs troupeaux (moutons, chèvres, veaux...). Cette problématique est identifiée sur base du témoignage d'un membre du Comité citoyen qui est agriculteur, et d'autres témoignages d'éleveurs diffusés dans des reportages télévisés et dans la presse.

Effets recherchés

L'objectif de cette proposition est de **faciliter l'accès à l'information** pour les éleveurs afin de répondre à leurs questions et leurs craintes face au retour du loup.

Il s'agit de les préparer à cohabiter avec le loup avec une meilleure connaissance de la situation, contribuant ainsi à relativiser certains préjugés et à renforcer leur capacité d'action.

Description de la proposition

Déroulé de la réflexion :

1. État des lieux des connaissances et des besoins des éleveurs

Le Comité citoyen propose au PNVS de réaliser un état des lieux des connaissances et des besoins des éleveurs concernant le loup et la protection des troupeaux, via des rencontres et des questionnaires diffusés notamment par la FJA², les syndicats et les associations d'agriculteurs. Cette démarche pourrait être menée par une équipe itinérante allant à la rencontre des acteurs concernés.

2. Séances d'information et base de données en ligne

Dans un second temps, des séances d'information seraient organisées afin d'établir un premier contact et de diffuser des connaissances de base. Une attention particulière doit être portée à la communication en amont afin de s'assurer de la participation des agriculteurs. Ces séances aborderaient notamment :

- le comportement du loup ;
- sa présence sur le territoire ;
- la présentation d'une plateforme en ligne centralisant les ressources existantes (renvois vers les articles du DEMNA, les actions de Natagriwal, les initiatives de type Wolf Fencing, etc.).

² Fédération des Jeunes Agriculteurs

Cette plateforme serait développée et diffusée par le PNVS, dans le but de constituer un point d'entrée unique permettant aux éleveurs d'accéder facilement à l'ensemble des informations utiles. Elle serait accessible également aux propriétaires d'animaux domestiques.

Par ailleurs, la plateforme serait alimentée en continu et viserait à développer un réseau de personnes ressources de proximité. L'ensemble des informations serait orienté vers des contenus locaux, pratiques et directement opérationnels.

3. Formation et acquisition de compétences

Un volet de formation plus approfondi serait ensuite proposé, visant l'acquisition de compétences concrètes, concernant notamment :

- la mise en place de clôtures ;
- le dressage des chiens de protection ;
- la compréhension du comportement du loup, via des visites de terrain et des échanges avec des spécialistes du Réseau Loup ;
- l'identification des périodes de dispersion et de reproduction du loup ;
- la distinction entre les attaques de loup et les attaques de chien ;
- des retours d'expérience d'éleveurs ayant déjà mis en place des solutions ou utilisant des chiens de protection.

Le PNVS aurait un rôle central de coordination des différents acteurs, tant pour la transmission des informations que pour l'organisation des formations.

Acteurs impliqués

Pour résumer, les acteurs impliqués dans la réalisation de cette proposition interviennent à différents niveaux, aux côtés du PNVS.

Les syndicats et associations d'agriculteurs, tels que la FJA, ainsi que les communes, jouent un rôle dans l'état des lieux, la diffusion de l'information et de relais pour la mobilisation des éleveurs.

Les éleveurs ayant développé des solutions de protection, les spécialistes du loup, ainsi que le DNF, le DEMNA et des structures équivalentes à l'étranger, interviennent davantage dans les actions de formation, de partage de connaissances et de retours d'expérience.

Natagriwal et Wolf Fencing contribuent à l'accompagnement technique et à la mise en œuvre de solutions pratiques sur le terrain.

Effets négatifs potentiels et points d'attention

Aucun effet négatif potentiel n'a été relevé par les citoyens.

Valeurs et principes

Le Comité citoyen estime que les éleveurs doivent se sentir soutenus, accompagnés et outillés face à une problématique méconnue.

Questionnements et incertitudes

Plusieurs questions restent à explorer, notamment :

- Comment assurer la participation d'un maximum d'éleveurs aux séances d'information ?
- Dans quelle mesure les informations diffusées par Natagriwal sont-elles suffisamment spécifiques au territoire du PNVS ? Cette ASBL dispose-t-elle de personnes ressources locales ?
- Existe-t-il localement des associations de bénévoles mobilisables, telles que Wolf Fencing, et dans quelle mesure pourraient-elles être impliquées ?

Résultat du vote

Sur 11 citoyens présents au moment du vote :

- 7 ont approuvé la proposition
- 4 ont approuvé la proposition en y ajoutant des suggestions
- Aucun n'a rejeté la proposition.

Le loup régulateur de la forêt

Note de la facilitatrice : Cette proposition se base sur une demande des citoyens de traiter des opportunités qu'offre le retour du loup, plutôt que des problèmes. Les citoyens ont choisi de ne pas aborder les opportunités en termes d'attractivité touristique, car cela leur semblait prématuré, étant donné que le loup n'est pas encore durablement installé sur le territoire. D'autre part, une autre proposition traite déjà de l'aspect « information et sensibilisation du public face au retour du loup », et ils ont estimé que cela ferait redondance. Ils ont donc choisi d'approfondir le sujet des opportunités écologiques associées au retour du loup.

Problématique ciblée

La proposition s'inscrit dans une réflexion sur **les opportunités écologiques liées au retour du loup**. Celui-ci joue un rôle dans la régulation des populations de faune sauvage, notamment en éliminant les individus faibles, malades ou âgés, contribuant ainsi à l'équilibre des écosystèmes.

Toutefois, les effets de la présence du loup sur la faune sauvage (prélèvement de gibier, gibier plus mobile) complexifient la gestion de la chasse.

Effets recherchés

Cette proposition vise à faire en sorte que **le loup puisse pleinement exercer son rôle écologique**, tout en accompagnant **l'adaptation du secteur cynégétique**. L'objectif serait de faire en sorte que le loup devienne « collaborateur des chasseurs » dans la gestion des populations de gibier.

Description de la proposition

Le Comité citoyen recommande, à cette fin, que le PNVS mette en place un **groupe de travail** avec les Conseils cynégétiques présents sur son territoire.

Ce groupe de travail s'appuierait sur des **données objectivées** issues d'**études** relatives à la présence et au comportement du loup sur le territoire, aux modifications des déplacements du gibier, ainsi qu'à l'impact réel de la prédation du loup sur les populations chassées. Ces études pourraient être menées par le DEMNA et le DNF, en collaboration éventuelle avec le PNVS.

Sur base de ces informations, le groupe de travail définirait des **adaptations de la gestion et des pratiques de chasse sur le territoire du PNVS**. Celles-ci pourraient inclure l'ajustement des quotas de chasse, du nombre de chasseurs, l'adaptation des périodes de chasse, ou encore la délimitation de zones dans lesquelles la chasse serait restreinte ou interdite, notamment dans les secteurs de présence avérée du loup.

Acteurs impliqués

La mise en œuvre de cette proposition implique, outre le PNVS, les Conseils cynégétiques, le DNF, le DEMNA, le Réseau Loup, les Communes du PNVS représentées dans les Conseils cynégétiques, et éventuellement des structures de formation des chasseurs.

Effets négatifs potentiels et points d'attention

Les réactions des chasseurs face à la nécessité de s'adapter à la présence du loup pourraient être négatives, tendues.

Valeurs et principes

Pour le Comité citoyen, il est important de respecter le rôle naturel du loup, de lui redonner sa place.

Questionnements et incertitudes

Une incertitude subsiste quant aux leviers d'action du PNVS pour influencer concrètement les pratiques des chasseurs.

Résultat du vote

Sur 15 citoyens présents au moment du vote :

- 15 ont approuvé la proposition.
- Aucun n'a rejeté la proposition.

La gestion de l'accessibilité (services de secours et usagers) pour faire face aux risques d'incendie et d'inondation dans le cadre du changement climatique

Le rôle du PNVS face à la diminution d'effectifs du DNF sur le terrain

Note du facilitateur : Bien que ce comité citoyen n'ait pas le pouvoir de changer la situation, il considère qu'il est nécessaire de transmettre son inquiétude face au manque d'effectifs du DNF aux autorités et de faire remonter cette préoccupation au travers du PNVS.

Problématique ciblée

La diminution des effectifs du Département de la Nature et des Forêts (DNF), liée notamment aux restrictions budgétaires, entraîne progressivement un abandon partiel de la gestion forestière sur le terrain. Cette situation suscite une inquiétude croissante quant à la capacité à assurer une gestion durable et une protection efficace des espaces forestiers.

Bien que le Comité citoyen ne dispose pas du pouvoir d'influer directement sur les décisions structurelles, il estime essentiel de relayer cette préoccupation auprès des autorités compétentes. Le PNVS apparaît comme un levier pertinent pour faire remonter cette inquiétude et porter une parole structurée à un niveau décisionnel plus élevé.

Effets recherchés

L'initiative vise avant tout à renforcer la **protection** et la **gestion** des forêts. Elle ambitionne également de renforcer la **surveillance** sur le terrain. Ces éléments constituent une condition préalable indispensable à la mise en œuvre efficace de toute autre action en faveur des milieux forestiers.

Description de la proposition

La proposition s'articule autour de deux axes principaux : le contenu de l'action (quoi) et les modalités de mise en œuvre (comment).

Sur le fond, il s'agit de relayer de manière structurée la préoccupation liée au manque d'effectifs du DNF et de formuler une demande explicite de renfort auprès des autorités. Cette démarche nécessite également un travail d'objectivation, en s'appuyant sur un état des lieux précis réalisé par les agents du DNF. Cet état des lieux pourrait inclure un inventaire des besoins, ainsi qu'une analyse des tâches actuellement assurées par les agents et leurs collaborateurs.

Sur la forme, il est proposé de positionner le Parc national comme acteur central de coordination. Celui-ci aurait pour rôle de rassembler les différents intervenants concernés —

communes, DNF, Comité scientifique, entre autres — afin de consolider les constats, structurer les problématiques et assurer une diffusion claire de l'information.

Dans ce cadre, le rôle du PNVS serait multiple. Il consisterait d'abord à garantir le suivi de cette démarche et à veiller à ce que les constats et recommandations soient effectivement pris en compte à des niveaux décisionnels supérieurs. Le PNVS pourrait également organiser des espaces de concertation entre les acteurs, identifier des pistes d'action concrètes, et assurer un suivi des résultats et des besoins. Enfin, il jouerait un rôle de garant dans la durée, en maintenant une dynamique d'attention et d'engagement autour de ces enjeux.

Acteurs impliqués

La mise en œuvre de cette proposition implique la mobilisation d'un ensemble d'acteurs variés. Le monde politique joue un rôle clé dans la prise de décision et l'allocation des moyens. Les communes, les Provinces, les syndicats d'initiative, les exploitants forestiers ainsi que le Parc national — incluant son Comité scientifique et les universités — constituent également des partenaires essentiels.

Des organisations comme Natagora et diverses associations environnementales peuvent apporter un appui complémentaire. Par ailleurs, le recours au secteur non marchand et à l'engagement citoyen peut constituer un levier d'action, à condition d'être structuré, stimulé et encadré de manière adéquate.

Effets négatifs potentiels

Une vigilance particulière doit être accordée au risque d'une présence excessive du secteur non marchand dans les espaces forestiers. Il convient de préserver la quiétude des lieux et d'éviter toute forme de pression ou de perturbation liée à une surfréquentation ou à des interventions inadéquates.

Valeurs et principes

La proposition repose sur la reconnaissance de l'expertise centrale du DNF dans la gestion forestière. Elle s'inscrit également dans une logique de bon sens et de responsabilité, visant à assurer une gestion équilibrée, à préserver les écosystèmes et à maintenir un lien harmonieux entre les différents usagers de la forêt.

Questionnements et incertitudes

Plusieurs interrogations demeurent quant à la faisabilité et à l'impact de cette démarche. La volonté politique de répondre à ces enjeux constitue un facteur déterminant. Par ailleurs, la question se pose de savoir comment maintenir un niveau de qualité équivalent dans la gestion et la surveillance des forêts, dans un contexte de réduction des effectifs, alors même que la fréquentation des espaces naturels ne cesse d'augmenter.

Résultat du vote

Sur 11 citoyens présents au moment du vote :

- 10 ont approuvé la proposition
- 1 a rejeté la proposition, avec pour motif : le SPW n'a pas les moyens financiers nécessaires pour embaucher des agents du DNF en suffisance. L'alternative serait de donner ces rôles à d'autres acteurs du territoire (Université, Parcs naturels, Contrats de rivière,...)

Le rôle des citoyens face aux feux de forêt

Problématique ciblée

Face à l'augmentation des risques d'incendies de forêt, la question du rôle que peuvent jouer les citoyens devient centrale. Aujourd'hui, plusieurs difficultés limitent une réponse efficace : les départs de feu sont souvent difficilement identifiables et peu caractérisés, les zones à risque ne sont pas toujours clairement connues, et certains lieux restent peu accessibles. À cela s'ajoute un manque d'observateurs formés, capables d'agir avec discernement et respect de l'environnement.

Effets recherchés

Dans ce contexte, l'objectif de cette proposition est de contribuer à une forêt mieux surveillée, grâce à un système de veille citoyenne structuré, associé à une capacité de réaction rapide et à une communication fluide entre les différents acteurs impliqués.

Description de la proposition

La démarche proposée repose sur la mobilisation volontaire des citoyens. Ceux-ci seraient informés lors de réunions locales, organisées à l'échelle des communes ou des villages. L'idée est de susciter un engagement encadré, validé en amont par les institutions compétentes, notamment le Département de la Nature et des Forêts (DNF), avec l'appui potentiel du PNVS.

Les citoyens volontaires interviendraient dans un cadre défini : ils effectueraient des parcours précis, à des fréquences adaptées aux saisons et aux niveaux de risque. Leur action s'appuierait sur des outils simples permettant de faire remonter rapidement des informations pertinentes. Des canaux de communication directs seraient établis avec les pompiers, le DNF ou d'autres acteurs concernés, afin de garantir une transmission efficace des alertes.

Un travail de cartographie préalable serait également nécessaire pour identifier les zones prioritaires à surveiller. Cette tâche pourrait être réalisée en collaboration entre le DNF et le PNVS, afin de cibler les besoins réels du terrain.

Afin de maintenir une dynamique saine et éviter l'épuisement des bénévoles, l'engagement citoyen serait limité dans le temps, par exemple sur une période d'un à deux ans, renouvelable.

Acteurs impliqués

La mise en œuvre d'un tel dispositif suppose la mobilisation de plusieurs acteurs et ressources : les institutions publiques comme le DNF et les communes, les structures d'appui telles que le PNVS, des formateurs et guides nature pour encadrer les volontaires, ainsi que les citoyens eux-mêmes.

Effets négatifs potentiels et points d'attention

Cependant, certains risques doivent être anticipés. Un essoufflement des volontaires est possible.

De plus, une formation insuffisante des volontaires pourrait entraîner des comportements inadaptés ou un non-respect du cadre défini.

Valeurs et principes

Cette proposition repose sur des valeurs fortes : le respect et l'amour de la forêt, la collaboration entre citoyens et institutions, la richesse de la diversité des engagements, ainsi que le sens des responsabilités collectives.

Questionnements et incertitudes

Enfin, plusieurs questions restent ouvertes. Les citoyens pourraient-ils être impliqués dans d'autres formes d'actions que la seule surveillance ? Le DNF sera-t-il favorable à cette initiative ? La mobilisation citoyenne sera-t-elle au rendez-vous ? Et surtout, comment structurer efficacement la mise en œuvre d'un projet de cette ampleur, qui relève d'une véritable gestion de projet complexe ?

Résultats du vote

Sur 15 citoyens présents au moment du vote :

- 14 ont approuvé la proposition.
- 1 a approuvé la proposition avec une suggestion.
- Aucun n'a rejeté la proposition.

Remarque du facilitateur concernant la réflexion des citoyens autour de l'enjeu de la résilience de la forêt :

Une proposition a été élaborée autour de l'importance de mettre en place une forêt résiliente, en lien avec deux problématiques majeures identifiées : l'impact du réchauffement climatique sur les massifs forestiers et l'impact du gibier sur la régénération des espèces.

Bien que le Comité citoyen ait exprimé une préoccupation forte quant à l'importance de renforcer la résilience des forêts, cette proposition a finalement été écartée pour les raisons suivantes :

- *Les choix liés à la gestion forestière ainsi que les questions techniques qui en découlent (diversité et choix des essences à planter, régénération naturelle ou accompagnée, etc.) ont été jugés trop complexes pour permettre au Comité citoyen de formuler un avis suffisamment éclairé.*
- *Le Comité citoyen s'est également estimé impuissant face aux enjeux liés à la chasse, alors qu'une forêt résiliente supposerait une régulation importante des populations de gibier, impliquant en premier lieu la suppression définitive du nourrissage*

Améliorer la coordination et la lisibilité des dispositifs de gestion de crise à l'échelle du territoire du Parc

Problématique ciblée

Les dispositifs de gestion de crise existent déjà (PGUI³, PLANU⁴, zones de secours...). Toutefois, leur niveau d'avancement varie selon les communes et leur fonctionnement reste peu lisible pour les citoyens. Par ailleurs, les citoyens ne disposent pas de canal structuré pour signaler les problèmes. En outre, la coordination entre les communes ainsi que le partage d'informations peuvent être améliorés, ce qui peut impacter la rapidité et l'efficacité des interventions en cas de crise.

Effets recherchés

La proposition vise à améliorer la coordination entre les communes et les acteurs de terrain, à réduire les délais de réaction en cas de crise et à renforcer la compréhension ainsi que la confiance des citoyens. Elle cherche également à offrir une meilleure visibilité sur les ressources disponibles et sur l'organisation existante en matière de gestion de crise.

Description de la proposition

La proposition consiste à renforcer la coordination entre les communes et à améliorer la transparence des dispositifs de gestion de crise à l'échelle du Parc national, en s'appuyant sur les outils existants.

Dans un premier temps, il s'agirait de mieux connaître et rendre plus lisibles ces dispositifs. Cela pourrait passer par la réalisation d'un **état des lieux des PGUI** dans les huit communes du territoire, afin d'en identifier le niveau d'avancement et les modalités de fonctionnement. Une **communication plus claire à destination des citoyens** pourrait également être développée concernant les dispositifs existants, tels que les PGUI, BE-Alert ou encore les rôles des différents acteurs impliqués.

Dans un second temps, la proposition vise à renforcer la coordination intercommunale. Cela pourrait se traduire par une **mise en réseau des PLANU**, via des rencontres régulières ou des échanges de pratiques, ainsi que par une réflexion sur des mécanismes de continuité, comme des solutions d'entraide ou de remplacement entre communes en cas d'absence.

Enfin, la proposition prévoit d'améliorer le partage d'informations en situation de crise. Il s'agirait notamment de **faciliter la circulation des informations entre communes** (ressources disponibles, accessibilité, incidents). L'exploration d'outils simples de **remontée d'informations par les citoyens** pourrait également être envisagée, tout en restant attentif à la fiabilité des données. À plus long terme, des outils partagés, comme un système de signalement

³ PGUI : Plan Général d'Urgence et d'Intervention

⁴ PLANU : Planificateur d'Urgence : agent chargé de rédiger et mettre à jour le PGUI, coordonner la cellule sécurité sous l'autorité du bourgmestre.

simplifié (numéro vert), pourraient être développés afin d'améliorer la vision globale de la situation et la réactivité en cas de crise.

Acteurs impliqués

La mise en œuvre de cette proposition mobiliserait principalement les communes (bourgmestres, PLANU), les zones de secours, les Provinces (Gouverneur) et le SPW. Le Parc national pourrait jouer un rôle de relais, notamment en matière de mise en réseau et de communication. Les citoyens ont également un rôle à jouer en matière d'information et de vigilance.

Effets négatifs potentiels et points d'attention

La proposition pourrait engendrer une charge de travail supplémentaire pour les communes et poser des difficultés d'harmonisation entre territoires. Elle pourrait également être perçue comme une forme de contrôle des pratiques communales. Par ailleurs, le recours à des outils de remontée d'informations citoyennes soulève la question de la fiabilité des données collectées.

Valeurs et principes

Cette proposition s'appuie sur des valeurs de sécurité des citoyens, de solidarité entre territoires et de transparence. Elle s'inscrit également dans une logique d'amélioration continue, avec un souci d'efficacité.

Questionnements et incertitudes

Plusieurs questions restent ouvertes, notamment quant à la manière d'améliorer le partage d'informations sans alourdir le travail des communes, de garantir la fiabilité des informations remontées par les citoyens, ainsi que de préciser le rôle que le Parc national peut jouer sans se substituer aux compétences des communes.

Résultats du vote

Sur 15 citoyens présents au moment du vote :

- 11 ont approuvé la proposition.
- 4 ont approuvé la proposition avec des suggestions.
- Aucun n'a rejeté la proposition.

Mieux anticiper et gérer les risques d'inondation et de ruissellement grâce à une meilleure connaissance du territoire

Problématique ciblée

Le territoire de la Semois est particulièrement exposé aux risques d'inondation et de ruissellement. Des outils existent déjà à l'échelle régionale, notamment les cartographies des zones d'aléa d'inondation du SPW. Toutefois, ces informations restent parfois **peu lisibles ou difficilement mobilisables à l'échelle locale**. Par ailleurs, il manque une vision partagée intégrant non seulement les zones à risque, mais aussi les zones les plus vulnérables, comme les habitations, les activités et les infrastructures, ce qui limite la capacité d'anticipation et d'action sur le territoire.

Effets recherchés

La proposition vise à réduire les impacts humains, matériels et économiques des inondations, à améliorer la compréhension des risques par les citoyens et les décideurs, à disposer d'une base d'informations utiles pour orienter les aménagements et les actions de prévention, ainsi qu'à mieux anticiper les effets du changement climatique.

Description de la proposition

La proposition consiste à s'appuyer sur les outils existants et à les compléter, notamment par un **cadastre des zones vulnérables**, afin de disposer d'une vision plus lisible, plus locale et plus opérationnelle des risques liés à l'eau sur le territoire. Il s'agirait ainsi de mieux identifier les zones exposées et les enjeux associés et d'utiliser ces informations pour orienter les actions, en particulier en matière d'aménagement et de prévention.

Le Comité citoyen recommande de modéliser les effets de déplacement entre zones. Toute intervention sur une zone inondable (digue, remblai, bassin de rétention, imperméabilisation) déplace le problème vers l'aval ou vers des zones adjacentes. Pour chaque scénario d'aménagement envisagé, il est recommandé d'organiser une concertation des différents PLANU pour évaluer les effets induits : quelle zone est soulagée, quelle zone absorbe la charge supplémentaire, quels acteurs en bénéficient, quels acteurs en pâtissent. Cette approche systémique est la condition pour éviter que des décisions localement rationnelles aggravent la situation globale.

Acteurs et ressources nécessaires

La mise en œuvre de cette proposition mobiliserait les communes et leurs PLANU, le SPW ARNE, le Contrat de Rivière Semois et Chiers, le DNF, des experts, notamment en hydrologie et en aménagement du territoire, y compris dans des pays voisins (France, Espagne, ...) qui ont déjà été confrontés à des événements climatiques extrêmes, les compagnies d'assurance pour leurs

données et leur expertise, le Parc national de la Vallée de la Semois, ainsi que les citoyens dans une logique de participation.

Effets négatifs potentiels et points d'attention

La mise en œuvre de cette proposition suppose un **coût**, tant pour la création que pour la mise à jour des données. Elle implique également la **coordination** de plusieurs acteurs et comporte un risque de mauvaise interprétation des données si celles-ci ne sont pas suffisamment vulgarisées et expliquées.

Valeurs et principes

Cette proposition repose sur la volonté de protéger les personnes et les biens, ainsi que sur une logique d'anticipation plutôt que de réaction, en particulier face aux effets du changement climatique.

Questionnements et incertitudes

Plusieurs questions restent ouvertes, notamment concernant le coût de mise en œuvre, l'évolution du climat, la logistique nécessaire à la mise en place de cette démarche, le rôle des communes dans ce processus, ainsi que la distinction à opérer entre la cartographie du risque et celle de la vulnérabilité.

Résultats du vote

Sur 11 citoyens présents au moment du vote :

- 10 ont approuvé la proposition.
- 1 a approuvé la proposition avec une suggestion.
- Aucun n'a rejeté la proposition.

4.2 Axe 2 : Écotourisme et innovation durable

Les produits touristiques à développer pour améliorer le maillage expérientiel

Notes de positionnement du Comité citoyen concernant l'axe 2

Dans le cadre du quatrième atelier, la question de poursuivre ou non la thématique des infrastructures touristiques, initialement abordée lors du premier atelier, a été soumise aux membres du Comité citoyen. L'objectif était de leur laisser la possibilité de revenir sur les idées formulées à cette occasion. A ce titre, le collectif d'accompagnement avait préparé une méthode qui permettait de l'intégrer dans le flux de la rédaction en cours des axes 1 et 3.

Plusieurs éléments de positionnement ont alors été exprimés. Certains participants ont souligné que ce sujet méritait d'être approfondi avec des experts et les communes, notamment les bourgmestres. D'autres ont rappelé l'importance des infrastructures touristiques pour le territoire et l'intérêt de ne pas écarter cette thématique.

Toutefois, compte tenu du temps disponible pour finaliser les travaux du Comité citoyen et de la nécessité de poursuivre les réflexions déjà engagées sur les autres propositions (loup, gestion des risques – inondations et incendies -, gouvernance), il a été proposé de concentrer le travail sur ces dernières.

Cette orientation a été soumise au vote des participants. Le résultat des votes (9 votes contre, 4 abstentions, 1 vote blanc et 1 vote pour) a montré clairement que collectivement, les membres du Comité citoyen jugeaient ne pas avoir les moyens en temps et en ressources pour faire un travail de qualité. Seule une personne sur quatorze a souhaité faire ce travail et elle s'est pliée de bonne volonté à l'avis majoritaire. Le Comité citoyen a donc décidé de ne pas approfondir davantage la thématique des infrastructures touristiques malgré les attentes exprimées par la direction du PNVS.

Ce choix s'inscrit dans une logique pragmatique de priorisation, compte tenu du temps imparti, et ne remet pas en cause l'intérêt du sujet.

Les idées formulées lors du 1^{er} atelier sont synthétisées ci-dessous et reprises telles quelles en **annexe 5**, dans la perspective de pouvoir être mobilisées et approfondies ultérieurement. **Ces idées ont été formulées à titre individuel par les participants. Elles ne représentent pas un avis collectif citoyen car elles n'ont pas fait l'objet d'un processus de co-construction approfondi ni de délibération collective structurée.**

Un temps d'échange a permis aux participants de discuter et d'ajuster leur cotation, dans une logique de priorisation des idées. Ces évaluations donnent une idée de la diversité et des tendances exprimées, mais ce ne sont pas des recommandations collectivement consolidées.

Synthèse des idées de produits touristiques

Les propositions formulées par les participants se structurent autour de cinq grandes catégories : **l'expérience, l'aménagement, la sensibilisation, la structuration du territoire et la mobilité.**

Les idées liées à **l'expérience** sont les plus nombreuses et les mieux évaluées (note moyenne d'environ 8,1/10). Elles traduisent une forte attente d'activités immersives et attractives, telles que des parcours découverte, des expériences en forêt ou encore des événements conviviaux. En voici une liste brève, présentée de la mieux classée à la moins bien classée par les citoyens :

- **Apéro découverte** : Faire découvrir le Parc dans un cadre festif, à travers une « zone d'accueil mobile, itinérante.
- **Tabac des brumes (Manil)** : Parcourir la région à la découverte de la culture du tabac, avec le Musée de Vincent Manil en conclusion.
- **Trans Bouillonnaise** : Randonnée de Bouillon à Bohan, un parcours avec zones de halte.
- **Stage survie forêt** : Stage avec accompagnateurs de 2-3 jours pour adultes ou enfants où on survit en forêt et apprend la nature
- **Activités guides de nuit**
- **Randonnées pédagogiques en forêt** (par petits groupes), à destination des touristes et des écoles, pour sensibiliser à la préservation de l'environnement
- **Bain de forêt musical** : Organiser des concerts « doux en forêt (handpan, instrumentés inspirés nature), pour une reconnexion au vivant, l'attrait touristique, culturel, et une expérience bien-être.
- **Parcours santé canin** : en forêt ou en ville, pour faire du sport avec son/ses chiens
- **Parc naturel des carnivores et leur mode de fonctionnement** : dans les vallées et les coins les plus fréquentés aux abords des forêts, pour connaître les carnivores qui vivent chez nous, au naturel.
- **Découverte du terroir** : Promouvoir notre agriculture via la gastronomie locale et producteurs locaux.

Les propositions d'**aménagement** (note moyenne ~7,6/10) portent principalement sur l'amélioration des infrastructures existantes et l'accès au territoire :

- **Observatoires accessibles** : Il y a plusieurs observatoires en forêt Herbeumontoise mais accessibles uniquement "aux surveillants forestiers". Aménager des observatoire accessibles au public permettrait à tous d'observer la nature.
- **Aménagement d'un belvédère pédagogique au-dessus de la canopée** : Permettre l'arrivée à un belvédère plus haut que la frondaison des arbres pour initier (avec un guide) le public à une vision de la biodiversité et des étendues nécessaires à rester dans un état naturel. L'objectif serait de conscientiser le public à la fragilité de la nature et à son importance.
- **Ravel** : Terminer le Ravel Sainte-Cécile – Herbeumont. Actuellement le Ravel relie Carignan (F) à Sainte-Cécile.
- **Création de zones sanitaires aux aires de débarquement kayaks** : Cela permettrait un meilleur encadrement, et une meilleure propreté des touristes.

- **Rénovation, entretien des zones de tourisme** : Entretien, remplacer les affiches et panneaux existants (état vétuste de certains, saleté ...)
- **Centre nature "type zwin" multi-espèces** : pour les visiteurs et les écoles.
- **Endroits de pique-nique**, aires de repos, espaces barbecue.
- **Restauration des ardoisières** (ex. Lingle) : Restauration des bâtiments existants.
- **Porte d'entrée « Grand carnivore »** : Mettre en place un bâti (porte d'entrée ?) avec communication et départ d'activité.

Les idées de **sensibilisation** (note moyenne ~7,4/10) mettent en évidence une volonté forte de renforcer l'éducation à l'environnement, notamment auprès des jeunes et des touristes, à travers des dispositifs pédagogiques, des panneaux explicatifs ou des actions scolaires.

- **Pédagogie scolaire** : Apprendre aux enfants à découvrir la nature (flore et faune, zone de silence...)
- **Sur les traces du loup** : avec guide spécialisé, pour sensibiliser et développer le tourisme.
- **Panneaux explicatifs de la faune et de la flore dans les bois** (sur les chemins), pour sensibiliser les promeneurs sur l'importance de leur préservation (plante, animal, champignon). Suggestion d'intégrer des QR codes en fin de parcours, proposant des quiz basés sur les informations présentées sur les panneaux.
- **Panneaux didactiques devant des lieux de haute diversité**, pour conscientiser à la fragilité de la biodiversité.
- **Tourisme responsable et engagé** : Le touriste devient acteur du territoire, et conscient de l'impact qu'il peut avoir sur la vallée.
- **Sentiers pédagogiques et panneaux didactiques le long du Ravel**, au sujet de la faune et la flore de la vallée.
- **Le climat à l'école** : Impliquer les écoles pour sensibiliser les élèves aux impacts locaux du réchauffement climatique et aux solutions possibles pour y faire face.
- **Communiquer sur le PNVS via les communes** : Plus de visibilité sur le site communal du travail, balades, implication du PNVS.
- Mise à disposition d'un **prospectus** dans tous les **hébergements touristiques**, afin que les touristes voient la réflexion menée sur la vallée.

Les propositions de **structuration** (8/10) concernent davantage l'organisation globale du territoire, avec des idées de mise en réseau (alliances entre régions, hébergements adaptés aux mobilités douces).

- **Alliance avec différentes régions (parcs)** : Partage d'offres différentes.
- **Réseau de logements pour les touristes à mobilité douce** (ex. qui se déplacent à cheval) dans le but de valoriser la région (via les hôtes), d'éviter le camping sauvage et d'élargir l'offre.

Enfin, la **mobilité** est moins représentée mais identifiée comme un enjeu, à travers la création d'outils facilitant l'accès aux itinéraires (plan des balades).

- **Plan des balades à faire dans la région** : Regrouper les chemins de promenades afin que les touristes puissent choisir.

4.3 Axe 3 : Gouvernance, participation et ancrage local

La continuité de la participation citoyenne au sein du Parc national

Nous avons conçu deux scénarios contrastés, qui répondent à des objectifs différents : le scénario 1 est celui des citoyens et le scénario 2 est une proposition pour répondre aux attentes du Comité exécutif du PNVS :

- Le scénario 1 : **Comité citoyen, assemblée citoyenne délibérative tirée au sort**, qui permet aux citoyens d'exprimer un avis sur une thématique/un axe imposé avec une liberté sur les choix et les priorités traitées : ce scénario est celui que le Comité citoyen privilégie.
- Le scénario 2 : **Comité de suivi**. À la demande du PNVS, un second scénario a été construit : il renvoie à un objectif classique de suivi des actions du PNVS.

Ces scénarios ont été votés en plénière par les citoyens. Sur 15 citoyens présents au moment du vote, 15 ont approuvé cette proposition.

Scénario 1 : Comité citoyen

Objectif du scénario : Elaborer un avis sur des axes imposés avec une liberté sur les choix, les propositions et leur priorité.

1. Comment intégrer la diversité des citoyens présents ?

Assurer un tirage au sort au sein des différentes communes et donner un mandat clair quant à l'implication des membres du comité.

2. Communication

Utiliser les canaux populaires tels que réseaux sociaux, bulletins communaux, revues spécialisées, rapport du Parc afin de montrer concrètement ce qu'est un Comité citoyen et comment participer en tant que citoyen peut avoir du sens et avoir un impact.

3. Quel accompagnement et facilitation nécessaires ?

Tirer un résultat de l'intelligence collective peut être complexe et demande une certaine expertise. Ce rôle spécialisé ne peut être pris en charge que par des personnes qualifiées, professionnelles du type Fabrique écocitoyenne, au risque de ne pas produire de résultats et décrédibiliser le principe de Comité citoyen.

Il faut un côté scientifique pour assurer la crédibilité des propositions et avoir les réseaux pour faire appel aux experts scientifiques nécessaires. En même temps, il faut veiller à un équilibre

entre apport d'expertise extérieur et réflexion au sein du Comité, placer le curseur au bon endroit.

Mettre en place une co-construction triangulaire (citoyens, facilitateurs, Parc) avant le Comité, et permettre à des citoyens qui ont vécu l'expérience d'un cycle de participer à la co-construction du processus des 4 ateliers.

4. Comment maintenir la dynamique

C'est d'autant plus motivant qu'il y a de réelles possibilités de faire des propositions sur sa propre région.

Il est important de conserver l'énergie de groupe.

Fréquence : 4 ou 5 ateliers en maintenant des séances de 4 heures maximum .

Il est important de célébrer chaque séance autour d'un verre et partager un moment de convivialité en fin de chaque atelier du Comité.

5. Lien avec la décision

Conserver un membre au sein de l'OA du PNVS pour maintenir un lien officiel et formel.

Etablir un Comité de suivi, du type conseil citoyen dont le prof. Min Reuchamps nous a parlé à propos du Bürgerdialog en Communauté germanophone (entre le Comité citoyen et le Parc) – voir scénario 2.

Donner la parole au Parc sur les avis en cours de processus pour garantir l'adéquation avec la faisabilité et prendre en compte les contraintes du parc.

6. Montrer les impacts du cycle 1 (le Comité citoyen précédent)

Proposer d'intégrer les avis dans le Plan opérationnel du PNVS.

Fusionner les avis des Comités 1 et 2 afin de mettre en évidence tous les résultats des comités citoyens et les intégrer dans le rapport du Parc.

7. Assurer la continuité

Prendre du temps pour tirer les leçons de l'exercice en cours, en considérant les facilitateurs comme acteurs.

Limites potentielles :

La différence de fréquence entre la construction des Plans opérationnels et cycles délibératifs des Comités citoyens.

Les disponibilités en ressources financières (pour les professionnels de la facilitation) et en personnel (pour l'organisation logistiques et l'apprentissage).

Avoir un lieu central pour se réunir : le PNVS est géographiquement fortement étiré (une heure de route entre Vresse et Tintigny).

Scénario 2 : Comité de suivi

Objectifs du Comité de suivi :

- Elaborer et proposer des thématiques importantes
- Assurer un suivi des activités du PNVS
- Garder un lien avec les experts
- Communiquer

1. Comment représenter la diversité ?

Le Comité de suivi doit représenter le maximum de diversité. Pour cela, il doit comprendre des personnes des huit communes, des femmes, des hommes, des personnes d'âges variés, à l'image de la composition des cycles 1 et 2. Pratiquement, le Comité de suivi (qui n'est pas un comité de proposition voir scénario 1) sera composé de :

- 8 personnes tirées au sort dans les huit communes ;
- 8 personnes volontaires, qui peuvent être issues des citoyens précédemment tirés au sort ;
- Un membre du PNVS avec voix consultative.

Le mandat est d'un an, renouvelable en particulier pour les personnes volontaires, avec droit à la démission.

2. Comment informer plus largement le public ?

Le PNVS doit mettre à disposition des moyens de communication :

- Les canaux réguliers numériques (Pages FB, site internet, ...) ;
- Des supports papiers pour favoriser l'inclusion et éviter la fracture numérique ;
- Les bulletins communaux (mais certaines communes n'en ont pas).

3. Facilitation

Le Collectif que forme le Comité citoyen de suivi doit être guidé et facilité par un appui de la Fabrique écocitoyenne : 1 personne de référence rémunérée.

La Fabrique écocitoyenne donnera une formation de méthodologie pour les membres du Comité de suivi.

Le Comité de suivi doit avoir l'accès à l'Organe d'Administration à travers le partage de l'ordre du jour, et le rapport des décisions prises.

4. Comment maintenir la dynamique ?

Pour garder une dynamique, une fréquence des réunions fixée à une fois tous les 2 mois serait idéale.

Le Comité de suivi doit avoir un lieu de réunion fixe, identifié : c'est pourquoi nous choisissons de siéger à la « porte d'entrée du PNVS » la plus centrale (Bertrix ou Herbeumont). Ce lieu doit permettre au Comité de suivi de se créer un point d'ancrage.

Les réunions sont organisées en présentiel. L'utilisation du distanciel est exceptionnelle (Teams par exemple).

Le lieu doit être doté de wifi pour permettre la consultation, l'intervention d'experts extérieurs à la demande.

Au sein du Comité de suivi, il est important d'entretenir la convivialité, d'organiser des événements conviviaux.

5. Comment avoir un lien avec la décision, et que la participation ait des effets ?

Les Comités citoyens (cycles 1 et 2) demandent que davantage de pouvoir soit octroyé au représentant du Comité citoyen à l'OA, quel que soit le scénario privilégié. Selon les statuts actuels de la fondation PNVS, ce représentant est « invité ». Le Comité citoyen demande que ce statut soit transformé en statut de membre votant.

Verbatim : « A quoi ça sert tout ça, si nous ne sommes pas membre votant de l'OA et que nous n'avons pas un minimum de ressources financières qui permettent un accompagnement qualifié du Comité de suivi ? »

6. Limites potentielles du scénario 2

- La disponibilité des membres ;
- Les ressources (€, Wifi...) ;
- La distance.



5 Qui sommes-nous et quelles sont nos motivations ?

Charline Malek

« J'ai participé à ce Comité citoyen parce que je trouve que les gens oublient l'importance du milieu naturel qui nous entoure et ce n'est pas à lui de s'adapter à nous, c'est à nous à s'adapter à lui. »

Gregory Palladino

« Par curiosité citoyenne. Pour le changement. Voilà, participer au changement. »

Aurore Farinelle

« Je suis venue pour voir que je n'étais pas toute seule à m'inquiéter de la citoyenneté, rencontrer des gens qui croient vraiment en l'être humain. »

Jean-Paul Couvert

« D'évidence j'ai eu plaisir à venir dans ce groupe-ci puisque je crois au citoyen, en la valeur de la parole de chacun, du tirage au sort aussi. »

Justine Poncin

« J'avais déjà participé au premier Comité, pour découvrir un petit peu parce que ça touche à mes valeurs, protection de la nature etc, je suis une grande amoureuse de la nature. Et puis je suis venue au deuxième parce que le premier m'a bien plu, que ce soit pour l'ambiance ou les projets mis en place, c'était super intéressant de voir qu'on pouvait envisager des pistes de solution et que c'était pris en compte. »

Frédéric Bloemers

« Ça me semblait évident d'être candidat à un tirage au sort, tout simplement parce que c'est extraordinaire de voir qu'un citoyen peut être intégré à une dynamique régionale. »

Vincent Hustache

« Je suis venu parce que ça parlait de la vallée de la Semois et que c'est une région qui me tient très à cœur, si je pouvais apporter ma pierre à l'édifice c'était là. »

Angélique Simon

« J'ai été tirée au sort et je suis venue avec beaucoup d'intérêt, j'ai appris beaucoup de choses, le cadre était bienveillant, tout était bien structuré. »

Isabelle Lecuyer

« Je trouve qu'il est très important de conserver tout ce qui est biodiversité, et sur le coup je me suis retrouvée dans le groupe des loups, ce qui m'a intéressée particulièrement parce que je me

promène beaucoup en forêt, que ce soit avec mon chien ou mes petits enfants, et je trouve qu'il est important de savoir exactement l'incidence que ça aura. »

Robert Dion

« J'adore le côté de fraîche démocratie d'une réunion comme celle ci, c'est l'occasion de voir comment différentes personnes que je ne connais pas, de différents milieux, réagissent à certains problèmes structurels. En plus de ça, je suis vraiment ardennais dans l'âme, je suis petit-fils d'ardennais et l'avenir de la région et particulièrement de la Semois et du Parc national m'intéresse particulièrement. »

Denis Vermeylen.

« Je suis venu à ces réunions parce que je suis vraiment attiré par la Semois, dans le Parc de la Semois, j'habite Bouillon. Ça m'a fort intéressé, j'ai découvert beaucoup de trucs. »

Frank Libert

« Si je suis venu ici c'est pour apprendre comment on pourrait tirer, de l'intelligence collective, des résultats concrets, et pour participer aux décisions et à l'avenir du Parc national. »

Laura Forget

« Je suis motivée comme jamais de pouvoir participer à ces Comités citoyens, parce qu'on a une place, on a cette valeur de pouvoir exprimer son point de vue sur divers thèmes et justement pouvoir représenter aussi tous les citoyens au sein de l'OA. »

Romane Robberechts

« Je voulais avoir l'occasion de participer à quelque chose dans la vallée de la Semois et surtout dans ma commune de Vresse-sur-Semois. »

Muriel Chabot

« Je m'interrogeais beaucoup sur le territoire et la position du Parc national dans le territoire. En tant que citoyenne je ne me rendais pas compte de ce qu'était la structure et quel impact il aurait, et quel avenir il pourrait donner au territoire. »

Qui est le collectif d'accompagnement ?

Sophie Lebrun - PNVS

« Pour ce deuxième cycle, je me suis dit, vas-y, implique-toi davantage, et même aussi par rapport au contenu à créer, à comment animer un atelier, etc. Et finalement ça m'a beaucoup plus enrichie, et je me sentais aussi déjà plus à l'aise d'avoir vécu le premier cycle. »

Pierre Stassart – Fabrique écocitoyenne

« J'ai trouvé, en particulier ce second cycle, une opportunité unique de pouvoir s'appuyer sur les apprentissages du premier cycle pour avancer et faire grandir cette assemblée citoyenne tirée au sort.(...) J'ai vraiment plaisir de rencontrer des gens tellement différents mais tellement curieux et désireux de rencontrer l'altérité. »

Marie Bertholet – Fabrique écocitoyenne

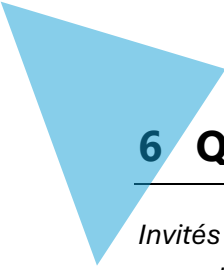
« Les sujets m'intéressaient particulièrement cette année, surtout l'aspect retour du loup, d'avoir la chance d'entendre différents acteurs, de mieux comprendre la problématique c'est déjà en soi super intéressant. Et puis (...) de continuer à expérimenter des nouvelles manières de travailler avec les citoyens, de générer de l'intelligence collective. »

Camille Lacombe - SEED

« J'ai trouvé ça super de découvrir comment amener des citoyens à comprendre les problèmes du territoire sur lequel ils habitent et les amener petit à petit à construire un avis qui soit éclairé. »

Fabien Ledecq – Fabrique écocitoyenne

« Ce qui m'a particulièrement touché cette fois-ci, c'est d'avoir participé à la création d'une "oasis d'expérimentation démocratique". Dans un monde en si forte tension, cette bulle d'écoute, de partage, d'échange d'idées et de co-construction m'a donné de l'énergie et de l'espoir. »



6 Qui sont les experts, pourquoi se sentent-ils concernés ?

Invités à expliciter ce qui les avait motivés à accepter l'invitation à contribuer au Comité citoyen en partageant leurs savoirs et leurs expériences, les experts ont exprimé, chacun à leur manière, leur attachement à la démarche citoyenne, au Parc national ou à leur métier.

Romain Candaele – Chargé de mission Forêt-Climat au Parc national de la vallée de la Semois

« C'est une occasion intéressante de voir comment les actions sont appréhendées par le grand public, ça permet d'améliorer l'acceptabilité voir faire des petites adaptations. »

Kevin Thibault – Chercheur en gestion des risques climatiques hydrologiques à l'Université de Liège

« Ma motivation est double, la thématique qui me tient à cœur, la gestion des risques dans l'ensemble, le lieu : un Parc National, le milieu forestier, et la partie service à la société, le troisième pilier de l'université et en particulier le fait que les citoyens ont leur mot à dire. Pour eux, je suis prêt à me disponibiliser un samedi. »

Sébastien Doutreloup – Climatologue à l'Université de Liège

Benjamin De Potter – Chef de cantonnement (Neufchâteau) au Département de la Nature et des Forêts

« J'ai entendu parler du Comité citoyen du PNVS et je trouve que l'idée est intéressante plutôt que de se limiter aux communes, leurs élus et leurs employés, et de voir quelle est la dynamique qui se développe avec ces citoyens tirés au sort. »

Yannick Collignon – Coordinateur du Contrat de Rivière Semois-Chiers

« Ça fait partie du Parc, ce qui nous tient à cœur est de faire passer le message en dehors de nos murs et que les citoyens s'approprient le Parc ».

Caroline Godfrin – Première échevine à la commune de Florenville

« Je me sens impliqué dans le projet en général en tant que présidente du PNVS, et je ne vois pas comment si des citoyens se libèrent ainsi le samedi je pourrais refuser ... et je trouve que c'est intéressant d'avoir les interactions avec les citoyens. »

Hans Westerling – Journaliste photographe, secrétaire du GT Loup de Natagora.

« Ma motivation c'est une prolongation de la mission que je me suis donnée suite à mon expérience acquise sur le terrain par rapport au retour naturel du loup en Europe. Chaque opportunité de faire passer le message du retour naturel dans un cadre sérieux est une opportunité de donner la parole au loup. Il faut savoir que je ne me considère pas comme un

expert mais c'est plutôt une passion et j'estime que c'est le moment de transmettre, j'approche de la retraite, j'ai une expérience et du temps. »

Daniel Roset – Trésorier du Conseil cynégétique de la Semois

« Je m'occupe énormément du conseil cynégétique, j'ai une expérience de plus de vingt ans. Nous en tant que chasseurs, par rapport à ce qui se passe, c'est notre rôle par respect de faire connaissance et voir "ce qu'il en est" car comme je vous ai dit le loup viendra. Il faut réfléchir avec les acteurs de terrain. »

Guy Louppe – Agent forestier, triage de Rossignol, Département de la Nature et des Forêts (cantonement de Florenville)

« C'est sûr que je suis fort occupé mais d'un autre côté le loup ça fait 10 ans que je m'intéresse à l'animal et à partir de là, c'est intéressant d'échanger avec le quidam. Même moi, je ne sais pas si l'Europe ne va pas faire demi-tour. Je vais juste partager ce que je connais de l'animal mais il y a beaucoup que je ne sais pas. Ma motivation, c'est de pouvoir échanger avec les gens sur le fait qu'on est devant quelque chose d'inconnu. Comment le loup va-t-il s'intégrer avec la société actuelle ? »

Cécile Lesire – Chargée de mission biodiversité au Parc national de la Vallée de la Semois

« Ces moments de discussion sont précieux pour expliquer les actions menées dans le cadre du PNVS et le lien avec le travail que nous réalisons autour du lynx. Une grande partie de ces actions repose sur la sensibilisation du public. Je constate aussi que, pour le grand public, le loup et le lynx sont souvent facilement associés. Il est donc utile de pouvoir expliquer les différences entre ces espèces. »

Henk VanderHeyde – Agriculteur biologique, ferme du Birel, Arlon, ayant un troupeau de moutons pâturant dans les réserves naturelles de la forêt d'Anlier et du camp Lagland.

Min Reuchamps – Professeur de Sciences politiques à l'Université catholique de Louvain

« Au-delà des raisons professionnelles, intérêt et motivation pour l'invitation, j'ai accepté parce que Pierre Stassart me l'a demandé et dans la sélection des sollicitations, j'essaie en priorité d'appuyer ce qui s'institutionnalise et qui s'inscrit dans la durée. »

Clémentine Scheling – Chercheuse en participation citoyenne et conception urbaine à l'Université de Liège

« Continuer le lien entre les deux équipes de recherche (Interact - Fabriques écocitoyenne). Le projet du PNVS m'intéresse, j'ai pu suivre les travaux de plusieurs étudiants sur le sujet. Aussi j'aime bien être dans l'action et sentir l'ambiance du dispositif participatif, on apprend beaucoup de l'expérience de tout le monde. Après, si venir le samedi n'est pas ma préférence, je sais que pour ce type d'intervention on ne choisit pas la date et les citoyens volontaires se réunissent en dehors des heures de travail, ça fait partie du jeu ! »

7 Annexes

7.1 Annexe 1 : La lettre de mandat



A l'attention des membres du Comité citoyen

Herbeumont, le 31 janvier 2026

Lettre de mandat

Du Comité exécutif du PNVS : Hélène Poncin et Nicolas Ancion,
Aux membres tirés au sort du Comité citoyen du PNVS (Cycle 2 : de janvier à mai 2026)

Le mandat du second « Comité citoyen » consiste à formuler des propositions pour les **3 axes** du Plan opérationnel 2027>2030 du Parc national, tel que formulé dans la lettre d'invitation aux citoyens :

Axe 1 – Préservation, restauration écologique et climat, en lien avec la mise en œuvre de la Loi européenne de la restauration de la nature.

Parmi les 5 sous-objectifs de cet axe, focus sur la **gestion de crise en particulier**, à savoir :

- L'arrivée d'un grand prédateur carnassier tel que le loup
- La gestion de l'accessibilité pour faire face aux risques d'incendie et d'inondation dans le cadre du changement climatique :
 - Pour les services de secours, ambulances, pompiers ;
 - Pour définir l'accès des usagers et protéger certaines zones naturelles.

Axe 2 – Ecotourisme et innovation durable, dans le cadre de la stratégie régionale « Tourisme nature »,

Focus sur les **infrastructures touristiques à développer** : quelles sont les propositions et idées du Comité citoyen pour de nouveaux produits touristiques visant à améliorer le maillage expérientiel du touriste ?

Axe 3 – Gouvernance, participation et ancrage local, pour garantir transparence, engagement citoyen et amélioration continue.

Focus sur **l'amélioration de l'attractivité** des investissements et des projets en **faveur de la biodiversité** (70% du budget du POI du PNVS y a été consacré) en comparaison à l'attrait des projets "touristiques" (30% du budget du POI).

Les engagements du PNVS vis-à-vis des citoyens du Comité citoyen

Le Parc national de la Vallée de la Semois s'engage à :

- Garantir un recrutement équitable des membres du Comité citoyen par tirage au sort, en lien avec les communes ;
- Organiser deux cycles de délibération citoyenne sur la période 2025–2026 ;
- Assurer un accompagnement continu du Comité par une chargée de mission du PNVS, tout au long du cycle ;
- Confier au Comité citoyen une mission claire : formuler des propositions et des avis sur les enjeux du Parc, avec pour objectif prioritaire d'alimenter la stratégie du Parc pour le Plan opérationnel 2 ;
- Transmettre les propositions et avis du Comité citoyen aux instances de décision du PNVS (Comité exécutif, Organe d'administration, partenaires) ;
- Examiner ces contributions avec attention et les intégrer, lorsque cela est possible, dans les actions et orientations du Parc ;
- Organiser une soirée de retour vers le Comité citoyen afin d'expliquer comment ses propositions ont été prises en compte, et, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines ne peuvent être mises en œuvre ;
- Présenter le rapport final du Cycle 2 lors d'une séance officielle en présence des co-directeurs et de membres de l'Organe d'administration ;
- Garantir la présence d'un représentant citoyen et de son suppléant au sein de l'Organe d'administration du PNVS.

Engage le PNVS,

Hélène Poncin & Nicolas Ancion

Comité exécutif – Direction du Parc national



Explorer, Protéger, Ressentir

7.2 Annexe 2 : Synthèse des enjeux et problèmes évoqués par les experts

Présentée par les facilitateurs lors du troisième atelier.

GESTION DES RISQUES LIES AUX EXTRÊMES CLIMATIQUE

Question Quels collectifs (rôle du PNVS et des citoyens,...) faut-il mettre en place pour améliorer la **gestion de l'accessibilité** à la forêt et à la Semois en situation de **phénomènes climatiques extrêmes** (sécheresses, inondations) ? Avant, pendant et après les crises

Table - Forêt - sécheresse et risques d'incendies et conséquences gestion des accès

Enjeu : Gestion des feux de forêts face aux aléas climatiques

Il y a un réel risque d'embrasement de la forêt si la gestion de ces feux n'est pas réalisée, avec dégâts pour l'habitat, impact pour le tourisme... l'impact sur la forêt est moindre)_(Benjamin de Potter)

Problèmes :

- Sècheresse pas seulement caniculaire mais aussi printanière, risque en milieu ouvert accroissement des fréquence à 2-3X /10 ans, le PNVS cartographie les risques qui doivent être régulièrement réévalués (risque = aléas x impact)
- Incertitude sur la priorisation des investissements : ou faut-il investir ? dans la surveillance, les équipements ou la prévention ?
- Le rôle des citoyen dans la veille, c'est une bonne idée mais l'identification des départ de feu est compliquée selon Benjamin de Potter

Règlement : fermeture de forêt de moins de 1 semaine : chef de cantonnement, plus d'une semaine Ministre.

Enjeu : développer une forêt résiliente (Romain Candaele)

- Dilemmes de naturalité :
 - o Soit on laisse la dynamique spontanée, soit on introduit directement des espèces résistantes au changement climatique
 - o Soit on diminue la pression de la chasse mais alors on diminue les revenus du massifs,
- Dilemme « fin du monde contre fin du mois » : faut-il planter du chêne et limiter le hêtre qui a un avantage concurrentiel mais est moins résistant ? Pourquoi ne pas laisser pousser ?
- Diminuer la vulnérabilité de la forêt :

- o lutter contre la pression du gibier, problème de surdensité de gibier qui mange les espèce les plus résistantes comme le chêne cécile, qui est lié au problème de collaboration entre les chasseurs et et le DNF
- Manque de connaissance au niveau de la trajectoire et dynamique de la sylviculture
>< il faut bien commercer quelques part et ne pas attendre que tout soit connu.

On vide la forêt de ses agents (les remplacements non systématiques des agents DNF
Comment tient-on compte des forêts privées au-delà du respect du code forestier (maximum 5 Ha de mis à blanc, ...)

Remarque : recadrage de la question de la résilience de la forêt autour de la place et de la pression de la chasse.

Table : Semois – Inondations (et sécheresse) et conséquences pour la gestion des accès

Enjeu : Assurer la sécurité des personnes

Problèmes :

- Difficulté à coordonner rapidement tous les services en cas de crise (Plan Général d’Urgence et d’Intervention (-GUI) en cours d’élaboration à Florenville donc pas encore opérationnel – Quid des autres communes ?
 - o Délai d’une heure min. pour mobiliser les différents acteurs
- Zones sans couvertures de réseau (zones blanches) et donc pas accessibles notamment au service Be-Alert qui permet de diffuser des messages d’alerte à la population

Enjeu 2 : Améliorer la coordination entre acteurs publics

Problèmes :

- Coordination intercommunale difficile
- Difficulté à trouver des profils adaptés pour la fonction de PLANU (agent communal chargé de préparer le PGUI – 1 par commune)
- Absence de système de garde ou de remplacement entre PLANUS (entre les différentes communes)

Enjeu 3 : Mieux gérer l’accessibilité du territoire

Problèmes :

- Difficulté à identifier certains accès ou chemins
- NB : Le PNVS travaille sur une cartographie des chemins forestiers avec le DNF, ce qui devrait faciliter l’identification des accès.

Enjeu : Mieux gérer les phénomènes hydrologiques en cas de sécheresse

Problèmes :

Baisse du débit des cours d'eau lors des périodes de sécheresse (phénomène qui s'amplifie)

- Dégradation de la qualité de l'eau des cours d'eau liée aux rejets d'égouts dans les communes ne disposant pas de station d'épuration → en période de sécheresse, la baisse du niveau d'eau accentue la concentration de polluants, avec les risques sanitaires pour la biodiversité aquatique et l'Homme
- Difficultés à agir sur les réseaux d'égouttage
- Tensions possibles avec certaines activités (pêche, kayak) du fait de l'interdiction d'accès à la rivière lorsque le débit est trop bas

NB : Le Contrat de Rivière Semois & Chiers travaille non seulement sur la qualité de l'eau mais aussi sur la quantité et notamment sur les inondations et les sécheresses après les inondations de 2021. Il participe en outre à des actions de terrain (aussi chez les particuliers) et à la coordination entre acteurs.

Enjeu : Limiter les impacts des inondations

Face aux phénomènes d'inondations qui s'amplifient sur notre territoire, il est nécessaire de mettre en place des mesures permettant de ralentir l'écoulement et donc, de limiter les dégâts.

Problèmes :

- Ruissellement rapide lors des épisodes de fortes pluies
- Zones particulièrement vulnérables aux inondations
- Manque d'aménagements permettant de retenir ou ralentir l'eau
- Difficultés d'agir sur les réseaux d'égouttage pour réduire les débordements des égouts lors de fortes précipitation

Gestion actuelle des problèmes par le Contrat de Rivière Semois & Chiers

- Réalisation de diagnostics chez les habitants dans certaines zones à risques.
- Création de zones d'immersion temporaires (ZIT) pour ralentir les crues.
- Accompagnement des communes dans le cadre de politiques régionales renforcées après les inondations pour développer des solutions adaptées (ex. plantations arborées)

Enjeu : Mieux intégrer le risque d'inondation dans l'aménagement du territoire (réfléchir avant d'aménager !)

Les phénomènes d'inondation sont fortement influencés par la manière dont le territoire est aménagé. Il est donc important d'anticiper les effets des aménagements et de mieux prendre en compte les risques d'inondation dans les projets futurs.

Problèmes :

- Manque de réflexion en amont sur les conséquences des travaux et des aménagements
- Artificialisation des sols qui limite l'infiltration de l'eau (routes, parkings, constructions)
- Modification des axes naturels de ruissellement

ARRIVEE DU LOUP

Quels défis (problèmes, opportunités...) pose **l'arrivée du loup** et quelles actions le PNVS pourrait-il mettre en place pour accompagner le territoire et ses habitants face à ces défis ?

Enjeu : Conservation du loup et de ses habitats

Problèmes :

- Fragmentation des habitats (routes, urbanisation, agriculture intensive,...) or, une meute occupe environ 50 km², ce qui peut poser des problèmes de cohabitation dans des zones densément peuplées ou agricoles. -> PNVS effectue déjà travail connectivité
- Multiplicité d'acteurs impliqués dans la conservation, avec des rôles différenciés (pouvoirs publics, scientifiques, Parcs nationaux, associations,...) -> risque de difficultés dans la coordination et la circulation des connaissances.

Remarque : Effet "espèce parapluie" : les actions pour le loup bénéficient à d'autres espèces (ex : lynx)

Enjeu : Protection des élevages et viabilité agricole

Problèmes

Les risques que les loups (en particulier les jeunes loups dispersants) attaquent les troupeaux d'élevage (moutons, chèvres, veaux) causent ces problèmes :

- Charge de travail accrue pour les éleveurs, liée aux mesures de protection (clôtures, surveillance, gestion des chiens)
- Coûts des mesures de protection des troupeaux (clôtures, chiens), et animaux tués/blessés
- Impact émotionnel, stress
- Besoin d'accompagnement technique, de développer des compétences (dressage chiens de protection)
- Risque de comportements défensifs des chiens de protection envers les promeneurs et leurs chiens, pouvant entraîner des situations de conflit ou d'insécurité
- Dispositifs institutionnels perçus comme insuffisants (recours à entraide informelle)

Question : Comment concilier la protection des élevages et la présence du loup, sans nuire à la viabilité des exploitations ?

Enjeu 4 : L'acceptation sociale du retour du loup

Problèmes :

- Les citoyens de manière générale connaissent peu le loup, ne savent pas comment sa présence va les impacter, et ont des craintes à son sujet
- La peur légendaire du loup persiste dans l'imaginaire collectif, ce qui peut freiner son acceptation. « Le grand méchant loup »

Enjeu : Régulation de la faune sauvage (équilibre écologique et gestion de la chasse)

Le loup joue un rôle clé dans la régulation des populations de faune sauvage (élimination des individus faibles, malades ou âgés), ce qui favorise la biodiversité.

Risques :

- Les jeunes loups en dispersion, inexpérimentés et instables, peuvent perturber temporairement l'équilibre écologique
- Si la régulation par le loup est trop forte, certaines espèces (comme les mouflons) pourraient disparaître localement, déséquilibrant l'écosystème.

Problème :

- La présence du loup rend le gibier plus mobile, ce qui complique la gestion des battues et la prédiction des quotas de chasse.
 - **Risque** : Désorganisation du secteur cynégétique, avec des conséquences sur les revenus des chasseurs et la gestion des territoires.
- Les quotas de chasse devront être revus pour tenir compte de la prédation par le loup,
 - **Risque** : Tensions entre chasseurs et gestionnaires de la faune.

Enjeu transversal : cohabitation des usages du territoire

Risque :

- Les tensions entre éleveurs, chasseurs, gestionnaires de la faune et autorités locales risquent de s'accroître : divergence d'intérêts et de perceptions.

7.3 Annexe 3 : Priorisation des problèmes par les citoyens

Retour du loup (2 tables)

- Risque de tensions entre usagers du territoire (chasseurs, éleveurs, naturalistes, autorités, gestionnaires...) (3 + 4 gommettes)
- Méconnaissance et craintes du public envers le loup (2+0 gommettes)
- Fragmentation des habitats du loup (1+1 gommettes)
- Perturbation de la gestion de la chasse (mobilité du gibier, prédation du loup) (1 +1 gommettes)
- Risque : pression du loup sur certaines espèces (ex : mouflon) (0 +2 gommettes)
- Risques de conflits entre chiens de protection et promeneurs (et leur chien) : rassemblé avec impacts sur les éleveurs (2 gommettes)
- Impacts de la protection des troupeaux sur les éleveurs (charge de travail, coût, compétences, stress) : (4 + 3) gommettes

Risques climat - FORÊT

- On vide la forêt de ses agents (emplacement non systématique) quid en forêt privée : 2 gommettes
- Manque d'utilisation de la forêt -> réglementation : 1 gommette
- Rôle des citoyens face aux feux de forêt (identification des départs de feux est compliquée. Attention sécheresse aussi printanière. 0 gommettes)
- Manque de connaissances sur les risques d'incendie
- Forêt résiliente : quels choix ? dynamique spontanée VS intro d'espèces résistantes. Réduire pression du gibier (surbdensité) VS revenus de la chasse -> diversité d'essences à planter. 3 gommettes
- **Forêt non accessible aux services de secours (pompiers ambulance cartographie carrossable..)** 3 gommettes
- Priorités d'investissement en gestion des risques : surveillance ? Prévention ? Equipement ? 3 gommettes

Risques climat – RIVIERE

- Accessibilité et identification des accès en zones naturelles : 0 gommettes
- 3 problèmes mis en commun (3 gommettes) :
 - o Difficultés de coordination des acteurs en cas de crise
 - o Délais et capacité de réaction en cas de crise
 - o Limites des systèmes d'alerte et de communication
- 2 problèmes mis en commun (3 gommettes):
 - o Gestion du ruissellement et vulnérabilité aux inondations
 - o Prise en compte insuffisante du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire
- 2 problèmes mis en commun (3 gommettes) :
 - o Impacts de la sécheresse sur les cours d'eau et leurs usages
 - o Pollution des cours d'eau et gestion des eaux usées

7.4 Annexe 4 : Proposition écartée au sujet de la qualité de l'eau

Titre de la proposition : Améliorer la connaissance et la gestion de la qualité de l'eau sur la Semois et ses affluents

Problématique ciblée : La qualité de l'eau de la Semois et de ses affluents est affectée par différentes sources de pollution (eaux usées, ruissellement agricole, activités touristiques, etc.), dans un contexte de changements climatiques marqués par des épisodes de sécheresse et d'inondation.

Cela se traduit par :

- Une dégradation de la qualité de l'eau (prolifération d'algues, pollution bactériologique),
- Des impacts sur la biodiversité aquatique,
- Des risques sanitaires pour les habitants et les visiteurs,
- Des effets sur les activités touristiques (baignade, kayak),
- Une pression accrue sur les infrastructures existantes.

Par ailleurs, il existe un manque de vision globale et partagée concernant :

- Les zones de pollution,
- La gestion des eaux usées,
- Et la localisation et la capacité des stations d'épuration.

Cette absence de diagnostic consolidé limite la capacité à agir de manière cohérente et efficace à l'échelle du territoire.

Effets recherchés :

- Disposer d'une vision claire et partagée de la qualité de l'eau et des sources de pollution
- Identifier les zones prioritaires d'intervention
- Améliorer la gestion des eaux usées et adapter les infrastructures existantes
- Réduire les impacts sur la santé, la biodiversité et les activités touristiques
- Mieux anticiper les effets du changement climatique (sécheresses, inondations)

Description de la proposition

QUOI : Mettre en place un état des lieux structuré de la qualité de l'eau et des infrastructures associées, afin de mieux orienter les actions d'aménagement et de gestion à l'échelle du bassin versant de la Semois.

COMMENT :

1. Cartographier les sources de pollution

Réaliser un cadastre des zones de pollution en croisant les données existantes (SPW, communes, ...) avec des observations de terrain :

- Rejets des eaux usées
- Zones de ruissellement
- Zones à risques bactériologiques

- Impacts liés aux activités humaines (dont tourisme)

2. Cartographier les infrastructures d'assainissement

Réaliser un état des lieux des stations d'épuration :

- Localisation,
- Capacité,
- Niveau de saturation,
- Zones non raccordées.

Identifier les manques éventuels et les zones mal couvertes.

3. Mettre en relation ces données

Croiser les informations sur la pollution et les infrastructures pour :

- Identifier les points critiques
- Comprendre les liens entre sécheresse, baisse de débit et augmentation de la pollution
- Objectiver les besoins d'amélioration

4. Élaborer un plan d'action territorial

Sur cette base, définir des priorités d'action :

- Court terme : information, signalisation, restrictions d'usage,
- Moyen terme : amélioration et extension des réseaux d'assainissement,
- Long terme : adaptation de l'aménagement du territoire.

Acteurs et ressources nécessaires :

- Communes
- SPW (environnement, eau)
- Intercommunales de gestion de l'eau
- Contrat de rivière Semois et Chiers
- Parc national de la Vallée de la Semois
- Experts (hydrologie, assainissement, aménagement du territoire)
- Citoyens (signalement, sensibilisation)

Effets négatifs potentiels

- Coût de mise en œuvre et de mise à jour des données

Valeurs et principes

- Protection de la santé et de l'environnement

Résultat du vote :

Sur 15 citoyens présents au moment du vote :

- 11 ont approuvé la proposition
- 1 ont approuvé la proposition avec suggestions
- 3 ont rejeté la proposition avec pour motifs : ce n'est pas le rôle du PNVS et ce type d'action est déjà réalisée par les communes, les contrats de rivières et Idelux.

7.5 Annexe 5 : Brainstorming produits touristiques

Catégorie Aménagement

Titre	Objectif	Type	Pour qui?	Où ?	Explication	Cote /10
Observatoire accessible	Permettre d'observer la nature à toute personne et donc non cadenassé	Incontournable		Forêt et espace dégagé	Exemple: il y a plusieurs observatoires en forêt Herbeumontoise mais accessible uniquement "aux surveillants forestiers"	9,3
Permettre l'arrivée à un belvédère plus haut que la frondaison des arbres pour initier (avec un guide) le public à une vision de la biodiversité et des étendues nécessaires à rester dans un état naturel	Conscientiser le public à la fragilité de la nature et à son importance	Ambitieux	Tout public			8,3
Ravel	Terminer le Ravel Sainte-Cécile - Herbeumont	Emblématique du territoire	Piétons, cyclistes, cavaliers		Actuellement le Ravel relie Carignan (F) à Sainte-Cécile	8
Création de zones sanitaires aux aires de débarquement kayaks	Permettre un meilleur encadrement, propreté des touristes	Incontournable	Touristes, riverains	Zones officielles d'embarquement / débarquement kayaks		8
Rénovation, entretien des zones de tourisme	Entretien, remplacer les affiches, panneaux existants (état vétuste de certains, saleté ...)	Ambitieux	8 communes du PNVS	Partout		7,7
Centre nature "type zwin" multi-espèces	Education continue, exercices pratiques	Incontournable	Visiteurs du parcs / écoles	Centre géographique du territoire du PNVS	Comme au zwin	7
Endroit de pique-nique		Incontournable	Tourisme	Dans le parc	Aire de repos (barbecue)	6,3
Restauration des ardoisières (ex. Linglé)	Restauration	Ambitieux	Touristes	Linglé	Restauration des bâtiments existants	6
Grand carnivore	Mettre en place un bâti (porte d'entrée ?) avec communication et départ d'activité	Ambitieux	Touristes, riverains	Porte d'entrée Parc		6,5

Catégorie Expérience

Titre	Objectif	Type	Pour qui?	Où ?	Explication	Cote /10
Apéro découverte	Faire découvrir le parc dans un cadre festif	Ambitieux	Touristes ou locaux	Itinérance -> un endroit différent à chaque fois	Zone d'accueil mobile	10
Tabac des brumes (Manil)	Parcourir la région à la découverte de la culture du tabac	Emblématique du territoire			Musée de Vincent Manil en conclusion	9,7
Trans Bouillonnaise	Randonnée de Bouillon à Bohan	Incontournable			Parcours, zone de halte	9
Stage survie forêt	Stage avec accompagnateurs de 2-3 jours pour adultes ou enfants où on survit en forêt et apprend la nature					8,3
Activités guides de nuit	Education	Ambitieux	Volontaires	Partout		7,7
Randonnées pédagogiques (par petits groupes)	Sensibiliser à la préservation de l'environnement	Emblématique du territoire	touristes, écoles	Forêt		7,4
Bain de forêt musical	Reconnexion au vivant, attrait touristique, culturel, expérience bien-être		Locaux, touristes	Forêt, bord de l'eau	Concerts "doux" en forêt (handpan, instruments inspirés nature)	7,4
Parcours santé canin	Faire du sport avec son/ses chiens	Ambitieux	Tous les gens avec un/des chiens	En forêt ou en ville	Maintenir sa forme et celle de son animal	7
Parc naturel des carnivores et leur mode de fonctionnement	Connaître la biodiversité	Emblématique du territoire	Tout le monde	Dans les vallées et les coins les plus fréquentés aux abords des forêts	Connaître les carnivores qui vivent chez nous, au naturel	6,5
Découverte du terroir	Promouvoir notre agriculture via la gastronomie locale et producteurs locaux	Emblématique du territoire	Les acteurs et utilisateurs du territoire	Chez les producteurs, dans les points de restauration, dans les publications		6

Catégorie Structuration

Titre	Objectif	Type	Pour qui?	Où ?	Explication	Cote /10
Alliance avec différentes régions (parcs)	Partage d'offres différentes					8
Réseau de logements pour les touristes à mobilité douces (ex. qui se déplacent à cheval)	Valoriser la région par la personne qui accueille Eviter le camping sauvage Elargir l'offre	Emblématique du territoire				8

Catégorie Sensibilisation

Titre	Objectif	Type	Pour qui?	Où ?	Explication	Cote /10
Pédagogie scolaire	Apprendre aux enfants la nature (découverte, flore et faune, zone de silence...)	Incontournable	Professeurs, institutrices	Dans les écoles		8,7
Sur les traces du loup	Sensibiliser, développer le tourisme	Ambitieux	Touristes et locaux	Territoire connu	Guide spécialisé nécessaire	8,3
Panneaux explicatifs de la faune et de la flore dans les bois (sur les chemins)	Sensibiliser les promeneurs sur l'importance de leur préservation (plante, animal, champignon)	Emblématique du territoire	Les promeneurs	Dans les bois	Rajouter des QR code sous forme de quizz à la fin grâce aux infos sur les panneaux déjà lus	7,7
Panneaux didactiques devant des lieux de haute diversité	Pédagogique de la fragilité de la biodiversité	Incontournable	Tout public			7,7
Tourisme responsable et engagé	Le touriste devient acteur du territoire	Incontournable	Touristes	Partout sur le parc national	Que les touristes soient conscients de l'impact qu'ils peuvent avoir sur la vallée (+/-)	7,3
Sentiers pédagogiques Réalisation de panneaux didactiques	Faune et flore de la vallée		Tourisme	Le long du Ravel		7,1
Le climat à l'école	Plus toucher les élèves sur le rechauffement climatique local, ses impacts et solutions en impliquant les écoles	Ambitieux	Jeunesse	Ecoles		6,7
	Plus de visibilité sur le site communal du travail, balades, implication du PNVS	Incontournable	Tous			6,3
Mise à disposition d'un prospectus dans tous les hébergements touristiques	Que les touristes voient la réflexion menée sur la vallée	Emblématique du territoire	Tous touristes	Partout sur le parc national		6,3

Catégorie Mobilité

Titre	Objectif	Type	Pour qui?	Où ?	Explication	Cote /10
Plan des balades à faire dans la région	Regrouper les chemins de promenades afin que les touristes puissent choisir	Incontournable	Tous (surtout touristes)		Déjà fait à quelques endroits mais pas tant dans nos communes	8

